

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : Mohamed Benarbia

Prix: 4 DH N°: 10 485

Mardi 15 Avril 2025

Guerres commerciales, conflits régionaux,
inflations, montée des populismes...

Contexte géopolitique et économique trouble

Impact direct et indirect sur le Maroc



Le polisarrio, petit acteur désespéré
des guerres par procuration de l'Iran
*Alger complice d'un engrenage de
radicalisation et d'instabilité régionale*

Page 2



Page3



CAN U17 : Les Lionceaux
à un pas de la finale

Page 23

Le polissario, petit acteur désespéré des guerres par procuration de l'Iran

Alger complice d'un engrenage de radicalisation et d'instabilité régionale

Actualité



Le voile tombe, et ce qui se dessine derrière n'est ni nouveau ni surprenant pour ceux qui suivent de près les agissements des séparatistes du Polisario. Un récent rapport publié par le Washington Post, fondé sur des don-

nées précises récoltées en Syrie, révèle des connexions troublantes entre le Polisario et les réseaux armés soutenus par l'Iran, opérant dans les zones sensibles de Palmyre et Qousseir (Syrie).

Ce n'est pas une rumeur. Ce n'est pas

un soupçon. C'est un fait établi par une source américaine de premier plan, étayé par des responsables régionaux et européens. Des membres du Polisario ont été entraînés par l'Iran et intégrés à des cellules paramilitaires. Plusieurs centaines d'entre eux seraient actuellement détenus par les nouvelles forces de sécurité syriennes. Une révélation qui jette une lumière crue sur la véritable nature du Polisario, loin du vernis idéologique que ses soutiens tentent de lui coller depuis des décennies.

Le Maroc, de son côté, n'a jamais été dupe. Depuis sa création dans les années 70, le Polisario n'est rien d'autre qu'un instrument de l'agenda algérien. Ce groupe séparatiste n'a ni légitimité historique ni ancrage populaire : il n'existe que par la volonté politique et militaire d'Alger de nuire à l'intégrité territoriale du Maroc. Les camps de Tindouf, territoire fermé, opaque, géré directement par les militaires algériens, sont le théâtre de violations massives des droits humains, de détournement d'aides humanitaires, et aujourd'hui, un terrain fertile pour l'embrigadement et l'exportation de combattants vers des conflits armés étrangers.

La connexion avec l'Iran n'est pas anodine. Elle s'inscrit dans une stratégie claire de Téhéran : étendre son influence régionale par le biais de groupes armés, qu'ils soient chiïtes, sunnites ou idéologiquement compatibles, peu importe. L'Iran arme, forme, finance et mobilise des supplétifs pour mener des guerres indirectes sur plusieurs fronts. Le Polisario, dans cette logique, devient un outil de plus, malléable, disponible et désespéré, dans l'arsenal hétéroclite de Téhéran.

Cette réalité soulève des questions brûlantes. Notamment celle de la responsabilité de l'Algérie, qui continue de nier toute implication directe dans le conflit autour du Sahara marocain, tout en fournissant au

Polisario les moyens logistiques, politiques et militaires de survivre. Aujourd'hui, il est clair qu'en abritant ces mercenaires du Polisario, en refusant d'ouvrir les camps de Tindouf à toute supervision internationale indépendante, et en les laissant se lier à des puissances comme l'Iran, Alger devient complice d'un engrenage de radicalisation et d'instabilité régionale.

L'heure n'est plus à la naïveté. Un groupe armé qui envoie ses éléments combattre en Syrie sous la bannière de l'Iran ne peut plus prétendre à une quelconque reconnaissance internationale. Il s'agit d'un réseau terroriste dangereux, transnational, qui représente une menace sécuritaire réelle pour le Maghreb et au-delà.

Dans ce contexte, la position du Maroc se renforce encore. Ferme sur ses principes, fidèle à sa politique d'ouverture, le Royaume propose depuis des années une solution réaliste, pacifique et durable à travers le plan d'autonomie sous souveraineté marocaine. Une initiative saluée par les grandes puissances, adoptée par un nombre croissant de pays, et qui constitue l'unique voie vers la stabilité régionale.

Ce que montre le Washington Post, c'est que la menace n'est pas virtuelle. Le Polisario n'est pas un mouvement politique : c'est un groupe terroriste, inféodé à l'Algérie, désormais enrôlé par l'Iran, qui agit bien au-delà du Sahara pour servir des agendas étrangers aux peuples de la région. Ceux qui continuent de fermer les yeux devront tôt ou tard répondre de leur silence.

Il est temps de choisir la paix réelle plutôt que l'illusion romantique. Il est temps de reconnaître la vérité telle qu'elle est, pas telle qu'on voudrait l'entendre. Le Sahara est marocain, le Polisario est une imposture, et l'Algérie, en entretenant ce foyer de tensions, porte une lourde responsabilité dans l'instabilité du Maghreb.

Mehdi Ouassat

La récupération de Tarfaya, une étape phare dans le parachèvement de l'intégrité territoriale du Royaume

Le peuple marocain et la famille de la résistance et des anciens membres de l'Armée de libération célèbrent, mardi, avec fierté et dans un climat de forte mobilisation le 67ème anniversaire du retour de la ville de Tarfaya à la mère patrie, une étape phare dans le processus du parachèvement de l'intégrité territoriale du Royaume et de consolidation de l'unité nationale.

Cet événement historique important a constitué le début du processus de libération des autres parties du territoire national sous occupation étrangère.

En effet, le colonialisme avait divisé le Maroc en plusieurs zones d'influences, espagnole dans le Nord et le Sud, française dans le Centre, et en soumettant Tanger à un statut international.

Cette situation a compliqué le processus de parachèvement de l'indépendance du Royaume pour laquelle le Trône et le peuple ont consenti

d'énormes sacrifices, qui ont été couronnés par le retour au pays de Feu SM Mohammed V et de l'Auguste Famille Royale, le 16 novembre 1955.

La fin du protectorat n'a été que le début de l'épopée du "Grand Jihad" pour l'édification d'un Maroc nouveau, dont l'une des priorités était la libération des autres territoires occupés. C'est dans ces conditions qu'en 1956, l'Armée de libération s'est mobilisée pour libérer les parties Sud du territoire national sous occupation espagnole.

De même, le discours prononcé par Feu SM Mohammed V à M'Hamid El Ghizlane, le 25 février 1958, en présence de représentants des tribus du Sahara marocain, a été décisif quant à la détermination du Maroc à aller de l'avant dans le recouvrement de ses provinces spoliées.

Grâce à la perspicacité du Père de la Nation et à la symbiose entre le peuple

et le Trône, le Maroc a pu récupérer Tarfaya en 1958, inaugurant une étape déterminante dans le combat national pour le parachèvement de l'intégrité territoriale et la consolidation de l'unité nationale.

Persévérant sur la même voie, le Royaume, sous la conduite éclairée de Feu SM Hassan II, a pu récupérer Sidi Ifni en 1969. Le combat pour le parachèvement de l'intégrité territoriale se poursuivait sans relâche jusqu'en 1975, année de la Marche Verte pour le recouvrement des provinces du Sud du Royaume.

Cette dernière victoire est venue à point nommé couronner la lutte héroïque menée par les Marocains. En effet, le drapeau national a été hissé le 28 février 1976 dans la ville de Laâyoune sonnant le glas de la présence coloniale au Sahara marocain.

Une autre étape cruciale dans ce

processus de parachèvement de l'intégrité territoriale a été le retour d'Oued Eddahab, le 14 août 1979, dans le giron de la nation.

Sous la conduite éclairée de SM le Roi Mohammed VI, le Maroc poursuit son élan de mobilisation pour défendre son intégrité territoriale chèrement acquise, tout en réaffirmant au monde entier sa ferme volonté d'œuvrer à mettre fin au conflit artificiel autour du Sahara marocain.

Pour célébrer cet événement phare de l'histoire du Maroc, le Haut-Commissariat aux anciens résistants et anciens membres de l'armée de libération organisera, mardi, un meeting au siège de la province de Tarfaya.

Au menu de cette rencontre, figurent notamment un hommage qui sera rendu à d'anciens combattants et la remise d'aides financières aux membres de la famille de la résistance.

Guerres commerciales, conflits régionaux, inflations, montée des populismes...

Contexte géopolitique et économique trouble

Impact direct et indirect sur le Maroc

Le contexte géopolitique et économique mondial actuel, marqué par des guerres commerciales, des conflits régionaux (comme celui à Gaza), une inflation persistante et la montée des populismes en Europe et aux États-Unis, redéfinit les relations entre les pays du Nord et ceux du Sud. Ces tensions exacerbent les inégalités structurelles, perturbent les chaînes d'approvisionnement et poussent les pays du Sud à chercher de nouveaux partenariats pour réduire leur dépendance.

Le Maroc, en tant qu'économie émergente et pivot géostratégique entre l'Afrique, l'Europe et le monde arabe, subit directement les contre-coups de ces bouleversements. D'un côté, sa forte dépendance aux échanges avec l'UE (60% de son commerce) le rend vulnérable aux politiques protectionnistes et aux crises économiques européennes. De l'autre, les tensions au Moyen-Orient, notamment la guerre à Gaza, compliquent sa diplomatie équilibrée. Sur le plan intérieur, la flambée des prix des denrées alimentaires et de l'énergie menace la stabilité sociale, tandis que la montée de l'extrême droite en Europe pourrait restreindre les transferts financiers de la diaspora marocaine, pourtant vitaux pour l'économie. Analyse

1. Fragmentation économique mondiale et recomposition des chaînes de valeur

Pour plusieurs analystes, il faut s'attendre à une fragmentation économique mondiale et à la recomposition des chaînes de valeur qui redéfinissent les équilibres géoéconomiques, obligeant les nations à repenser leurs modèles de production et leurs alliances commerciales. Le conflit commercial sino-américain, caractérisé par une montée des barrières tarifaires et des restrictions technologiques, fragilise les chaînes d'approvisionnement globales, avec des effets d'entraînement significatifs sur les économies du Sud. Ces dernières, souvent intégrées dans les marchés occidentaux ou dépendantes des importations chinoises, voient leurs marges de manœuvre se réduire.

Tandis que des pays comme le Vietnam, l'Inde ou le Mexique tirent parti d'une redirection des investissements industriels hors de Chine, d'autres — notamment en Afrique subsaharienne — connaissent un recul des flux d'IDE, aggravant leur marginalisation économique.

L'émergence d'une logique de découplage économique entre un pôle occidental et un bloc sino-russe menace d'exclure les pays du Sud des circuits d'échange dominants, les plaçant devant des choix géopolitiques contraints, voire risqués.

2. Tensions géopolitiques : la guerre à Gaza et ses effets systémiques

Le conflit israélo-palestinien exacerbe, selon les observateurs, l'instabilité au Moyen-Orient, avec des répercussions globales. La perturbation du transport maritime en mer Rouge renchérit les coûts logistiques mondiaux, affectant directement les économies du Sud, particulièrement vulnérables aux hausses des prix de l'énergie et des denrées alimentaires.

Sur le plan diplomatique, les réactions différenciées au conflit (soutien occidental à Israël vs. condamnations dans les pays du Sud) approfondissent les lignes de fracture Nord-Sud, notamment dans les enceintes onusiennes. Par ailleurs, la crise humanitaire qui en découle exerce une pression accrue sur des pays d'accueil déjà fragiles (Jordanie, Égypte), affectant leur stabilité socio-économique.



3. Inflation mondiale, dette souveraine et vulnérabilités structurelles

La conjoncture actuelle, marquée par une flambée des prix des produits alimentaires et énergétiques (accentuée par la guerre en Ukraine), frappe durement les pays en développement, fortement dépendants des importations. Le resserrement monétaire dans les pays du Nord (hausse des taux directeurs par la Fed et la BCE) alourdit le fardeau de la dette pour de nombreux pays du Sud, provoquant des crises de paiement (Ghana, Pakistan, Éthiopie).

Le rôle des institutions financières internationales reste central, mais controversé, en raison des conditionnalités imposées. De plus, la forte appréciation du dollar amplifie les déséquilibres commerciaux et budgétaires dans des économies dollar-dépendantes.

4. Repli identitaire et durcissement des politiques migratoires

La montée de l'extrême droite en Europe et aux États-Unis influe sur les politiques migratoires, avec des conséquences indirectes mais notables pour les pays du Sud. La restriction des flux migratoires, combinée à une réduction potentielle des transferts de fonds des diasporas, compromet les équilibres macroéconomiques de plusieurs pays africains et latino-américains.

Sur le plan commercial, le protectionnisme prôné par certains partis populistes remet en cause les régimes préférentiels établis (ex. accords ACP-UE), ce qui pourrait nuire aux exportations des pays du Sud et réduire leurs marges d'insertion dans le commerce international.

5. Incertitudes politiques américaines : le facteur Trump

Le retour de Donald Trump à la présidence des États-Unis représente un tournant stratégique majeur. L'unilatéralisme qui a marqué son précédent mandat se traduit aujourd'hui par un retrait des États-Unis des cadres multilatéraux, une réduction de l'aide au développement, et un durcissement des positions commerciales. Une telle orientation risquerait d'affaiblir les efforts

globaux de financement climatique, de polariser davantage le système international et de pousser les pays du Sud à se rapprocher de la Chine ou de la Russie. Les alliances géopolitiques qui pourraient en résulter (Trump-Poutine, Trump-Netanyahu) introduisent des incertitudes supplémentaires dans les relations Nord-Sud, notamment à travers la reconfiguration des rapports avec les pays arabes et africains.

Reconfiguration des rapports Nord-Sud sous tension

Les évolutions récentes signalent une transformation profonde et instable des relations Nord-Sud, marquée par trois tendances majeures : Multipolarité compétitive : une lutte d'influence entre grandes puissances pour l'accès aux ressources, aux marchés et aux alliances stratégiques du Sud. Érosion du multilatéralisme : un affaiblissement des instances de gouvernance globale (OMC, ONU, COP), ouvrant la voie à des arrangements alternatifs (BRICS+, Nouvelles Routes de la soie). Et asymétrie des chocs : les crises économiques et géopolitiques touchent de manière disproportionnée les pays du Sud, aggravant les inégalités mondiales.

Dépendance commerciale et réorientation des flux d'investissement

Concernant l'impact de ce contexte sur le Maroc, le positionnement commercial du Maroc repose historiquement sur des partenariats traditionnels, en particulier avec l'Union européenne (UE), qui représente environ 60% de ses échanges extérieurs. Dans un contexte de tensions commerciales croissantes — notamment entre les États-Unis et la Chine — le Royaume pourrait bénéficier de délocalisations industrielles cherchant à contourner les risques géopolitiques, en particulier dans les secteurs de l'automobile et de l'électronique.

Toutefois, le processus de découplage économique entre blocs concurrents (Occident vs. Chine-Russie) renforce la nécessité pour Rabat de diversifier ses partenariats vers des économies émergentes (Inde, Turquie, Afrique subsaharienne), en limitant les effets de dépendance asymétrique.

Chocs inflationnistes et contraintes financières

Importateur net d'énergie et de denrées de base (notamment les céréales), le Maroc est exposé à la volatilité des prix mondiaux. La configuration de son régime de change — un panier composé principalement de l'euro et du dollar — amortit partiellement les fluctuations, mais la hausse des taux d'intérêt dans les pays développés (Fed, BCE) alourdit le service de la dette extérieure. L'endettement public avoisine 70% du PIB, dans un contexte de marges budgétaires réduites.

Par ailleurs, les transferts des Marocains résidant à l'étranger (MRE), représentant plus de 7% du PIB, constituent une source cruciale de devises. Ces flux sont toutefois menacés par l'émergence de politiques migratoires hostiles dans les pays d'accueil (Europe, États-Unis).

Durcissement des politiques migratoires en Europe

Sur un autre registre, l'évolution politique en Europe, marquée par la montée de l'extrême droite, renforce la pression sur le Maroc en tant que pays de transit et d'origine migratoire. Rabat est incité à jouer un rôle accru dans le contrôle des flux migratoires, souvent en échange d'aides financières et de concessions diplomatiques limitées. Cette instrumentalisation du levier migratoire illustre la dépendance stratégique croissante du Maroc à l'égard des dynamiques politiques européennes.

La situation des diasporas marocaines en Europe, soumises à des politiques de plus en plus restrictives, pose également la question de la durabilité des transferts de fonds et de leur impact social sur le tissu économique marocain.

Sécurité régionale et stabilité intérieure : entre coopération et résilience

L'instabilité au Sahel, la persistance des tensions avec l'Algérie, et les risques sécuritaires en Méditerranée élargie imposent au Maroc de renforcer ses partenariats sécuritaires. En ce sens, le Royaume s'affirme comme un allié stratégique de l'Occident, en particulier des États-Unis et de l'OTAN, en matière de lutte contre le terrorisme et de stabilité régionale.

Équilibre complexe entre résilience et dépendance

En conclusion, les analystes soutiennent que le Maroc évolue dans un environnement international marqué par des tensions systémiques — économiques, diplomatiques, sécuritaires — qui exigent une adaptation continue. Sa stratégie repose sur une double logique, à savoir un pragmatisme diplomatique qui consiste à maintenir des relations solides avec les partenaires traditionnels (UE, États-Unis), tout en diversifiant ses alliances vers le Sud global, d'une part. Et d'autre part, un renforcement de l'autonomie stratégique, à travers la sécurisation des approvisionnements alimentaires et énergétiques, l'industrialisation, et la consolidation du modèle de développement.

Toutefois, cette trajectoire reste exposée à des risques significatifs : déséquilibres sociaux internes, retournement des alliances, instabilité régionale. Le pari marocain est donc celui d'une insertion flexible dans un ordre mondial fragmenté, en misant sur sa stabilité et sa capacité d'adaptation pour se positionner comme un pont entre l'Afrique, l'Europe et le monde arabe.

Hassan Bentaleb

7^{ème} session de la Commission mixte maroco-omanaise

Signature de plusieurs accords, mémorandums d'entente et programmes exécutifs



Le Royaume du Maroc et le Sultanat d'Oman ont signé, dimanche à Mascate, à l'occasion de la tenue de la 7^e session de la Commission mixte maroco-omanaise, plusieurs textes juridiques destinés à renforcer le cadre régissant les relations de coopération entre les deux pays.

Il s'agit de :

- Un mémorandum d'entente entre le ministère du Transport et de la Logistique du Royaume du Maroc et le ministère omanais des Transports relatif à la reconnaissance des certificats délivrés conformé-

mément aux dispositions de la Convention internationale de 1978 sur les normes de formation des gens de mer, de délivrance des brevets et de veille (STCW), ainsi que ses amendements.

- Un mémorandum d'entente dans le domaine des énergies renouvelables entre le ministère de la Transition énergétique et du Développement durable du Royaume du Maroc et le ministère des Energies et des Mines du Sultanat d'Oman.

- Un mémorandum d'entente entre le

ministère de l'Éducation nationale, du Préscolaire et des Sports du Royaume du Maroc et le ministère de la Culture, des Sports et de la Jeunesse du Sultanat d'Oman dans le domaine du sport et du sport scolaire.

- Un mémorandum d'entente dans le domaine de la digitalisation et de l'échange d'expertises entre le ministère de la Justice du Maroc et la Cour suprême du Sultanat d'Oman.

- Un mémorandum d'entente relatif au jumelage entre la ville de Fès et la ville de Nizwa au Sultanat d'Oman. Au terme des

travaux de cette session, les deux pays ont exprimé leur satisfaction quant au niveau des relations bilatérales et à leur évolution positive, en consécration de la volonté politique et des Hautes Orientations éclairées de Sa Majesté le Roi Mohammed VI et de Son frère le Sultan d'Oman Sa Majesté Haitham Ben Tariq, que Dieu Les préserve, qui veillent à hisser ces relations à des niveaux supérieurs et à des horizons plus larges, à même de leur insuffler une forte dynamique en phase avec les aspirations des deux dirigeants et des deux peuples frères.

Mascate salue le rôle pionnier de SM le Roi dans la promotion de la paix, de la sécurité et de la stabilité en Afrique

Le Sultanat d'Oman a salué, dimanche, le rôle pionnier de Sa Majesté le Roi Mohammed VI dans la consolidation des fondements de la paix, de la sécurité et de la stabilité dans le continent africain, conformément aux aspirations de ses peuples au progrès et au développement.

Cette position a été exprimée par le Sultanat d'Oman à l'occasion de la tenue à Mascate de la 7^e session de la Commission mixte maroco-omanaise.

La position omanaise vient consacrer la reconnaissance à l'échelle régionale et internationale des efforts de SM le Roi Mohammed VI pour soutenir le développement économique et social en Afrique.

Il y a lieu de souligner que le Sultanat d'Oman a salué les efforts continus déployés par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Président du Comité Al-Qods, pour la défense de la Ville Sainte et la préservation de son statut et de son identité civilisationnelle.

La ministre palestinienne du Développement social loue les initiatives humanitaires de l'Agence Bayt Mal Al-Qods en faveur des Palestiniens

La ministre palestinienne du Développement social, Samah Hamad, a salué, samedi, les initiatives humanitaires entreprises par l'Agence Bayt Mal Al-Qods en soutien à la résilience des Palestiniens, en particulier les Maqdessis et les catégories vulnérables affectées à Gaza.

Lors de sa participation, par visioconférence, à une rencontre organisée par l'Agence Bayt Mal Al-Qods pour présenter les efforts consentis par le Royaume du Maroc en appui à la population palestinienne et pour lancer une nouvelle initiative humanitaire visant à prendre en charge nombre d'enfants palestiniens orphelins et amputés à Gaza. Mme Hamad a souligné que l'Agence fait partie des plus importants leviers de soutien effectif et permanent en Palestine, notamment Al-Qods-Al Charif.

La ministre a affirmé que la convention de partenariat signée récemment entre le ministère palestinien du Développement social et l'Agence Bayt Mal Al-Qods, pour prendre en charge les enfants orphelins et amputés à Gaza contribuera sans nul doute à soutenir et à prendre en charge cette frange sociale pâtissant de conditions difficiles suite aux répercussions de la guerre.

L'Agence Bayt Mal Al-Qods Acharif a lancé, samedi à son siège à Rabat, une nouvelle initiative humanitaire pour prendre en charge nombre d'enfants palestiniens orphelins et amputés à Gaza. Cette initiative concerne la prise en charge de 300 enfants palestiniens amputés sur un total de 800 inscrits sur les listes du ministère palestinien de la Santé et 500 enfants orphelins dans le cadre du projet de prise en charge de l'orphelin maqdessi, lancé en 2008.

Guir-Ziz-Rheris

Plus de 24 Mm³ d'eau réceptionnée par les barrages du 11 au 13 avril

Le volume total d'eau réceptionnée par les différents barrages relevant du bassin hydraulique Guir-Ziz-Rheris, suite aux précipitations qui se sont abattues sur la région du 11 au 13 avril courant, est estimé à 24,18 millions de m³, indique l'Agence du bassin hydraulique du Guir-Ziz-Rheris (ABHGZR).

Ces pluies ont porté le volume stocké au niveau des grands barrages relevant de la zone d'action de l'ABHGZR à plus de 308 millions de m³, détaille l'Agence dans une note sur les récents événements pluviométriques.

Ainsi, le volume stocké dans la retenue du barrage Hassan Addakhil s'établit à 215,5 millions de m³, soit un taux de remplissage de 68,91%, précise la même source, suivi du barrage de Kaddoussa avec une retenue de 85,33 millions de m³ (38,09%) et du barrage Toud-

gha avec 7,17 millions de m³ (19,64%).

Selon l'ABHGZR, ces pluies bienfaitrices devraient renforcer les nappes d'eau, améliorer les réserves d'eau et le débit des sources et dynamiser les activités agricoles au niveau de la région.

Durant les dernières 48 heures, la région de Drâa-Tafilalet a enregistré d'importantes précipitations qui auront un impact positif sur les réserves d'eau ainsi que sur les activités agricoles.

La Direction générale de la météorologie (DGM), avait émis un bulletin d'alerte concernant des cumuls variant entre 40 et 70 millimètres de vendredi à 15h à samedi à 23h, dans les provinces de Ouarzazate, Tinghir, Errachidia, El Haouz, Midelt, Taroudant et Azilal. Dans ce sens, les services du ministère de l'Équipement, épaulés par les autorités locales, ont intensifié leurs interventions pour assurer la fluidité de la circulation et la sécurité des usagers de la route.



Dire non, vraiment !

Réponse fraternelle à Dominique de Villepin

Horizons

J'ai lu avec beaucoup de plaisir et d'intérêt la doctrine de Dominique de Villepin, publiée sur Le Grand Continent (<https://legrandcontinent.eu/.../doctrine-villepin-le.../>). Je vous encourage vivement à prendre le temps de découvrir ce texte magnifique, à la fois clairvoyant, élégant et porteur d'une vision stratégique rare.

Je dois avouer qu'il s'agit du premier texte, et de la première voix publique, avec laquelle je me sens aussi profondément en phase dans la compréhension du monde actuel et de ses impacts sur nos vies.

Fidèle moi-même, je m'intéresse d'abord aux idées avant de me pencher sur la personne qui lesnonce. C'est donc en tant que simple citoyen passionné par les enjeux géopolitiques et engagé pour l'intérêt général, que je me permets d'écrire cette modeste tribune en réponse à Dominique de Villepin, ancien Premier ministre et ministre des Affaires étrangères.

Je tiens à préciser que cette critique se veut profondément fraternelle et constructive. Elle ne porte que sur ce qui, selon moi, mérite d'être approfondi, complété ou questionné. Pour le reste (appel à la résistance, écologie, la préservation du progrès, la lutte contre la corruption des espaces politiques et symboliques, etc.), je suis entièrement en phase avec les propositions de M. de Villepin.

1- L'Europe et l'illusion du choix :

M. de Villepin voque une Europe qui valorise la lenteur comme une vertu face à l'agitation du monde. Il a raison de voir une posture de recul, de réflexion, de sagesse. Cependant, cette lenteur n'est pas toujours un choix délibéré. Une grande partie de ce que l'on appelle prudence est en réalité une contrainte : l'Europe, sur les plans militaire, énergétique et technologique, reste dépendante. Par exemple, l'OTAN n'a pas été choisie dans un débat démocratique serein : c'est un héritage contraignant.

2- La lenteur peut parfois masquer le blocage et l'empêchement :

Dans un monde où les équilibres volent rapidement et où les puissances s'affirment en quelques mois, il ne s'agit pas de choisir entre lenteur et précipitation, mais entre posture et stratégie lucide. La lenteur n'est une vertu que si elle ne conduit pas à l'impuissance.

Un axe européen qui nécessite des fondations solides

M. de Villepin mentionne un axe européen resserré : France, Allemagne, Italie, Espagne, Pologne. Cela peut sembler encourageant, mais une question se pose : sur quoi repose réellement cet axe ? La Pologne est aujourd'hui l'un des pays les plus alignés sur la stratégie américaine. L'Italie et l'Espagne restent conomiquement fragiles, militairement dépendantes.



L'Allemagne est divisée. Et le Royaume-Uni, que M. de Villepin voque comme un partenaire potentiel, a quitté l'Union.

Zbigniew Brzezinski, dans son livre *Le Grand Échiquier* : les États-Unis et le reste du monde, identifiait déjà un nouvel axe européen fort : France-Allemagne-Pologne-Ukraine. Un axe qui tend l'Europe de l'Ouest vers l'Est, soutenu par les États-Unis, visant à contenir et diviser la Russie, tout en repositionnant l'Europe sous la double influence : américaine et, partiellement, chinoise. Cette stratégie semble en partie absente de l'analyse proposée. À moins que l'alliance européenne de M. de Villepin se veuille comme réponse à la volonté américaine.

3- Islamisme, fascisme : un rapprochement dangereux nuancer !

Un des passages les plus sensibles du texte de M. de Villepin est la mise en parallèle entre islamisme, fascisme et néolibéralisme. On comprend l'intention : signaler l'émergence de dangers idéologiques. Cependant, cette comparaison demande, selon nous, quelques précautions.

Il n'existe pas aujourd'hui de mouvement islamiste structuré, conquérant, agissant sur le sol européen avec une ambition hégémonique. Nanmoins, il existe des citoyens musulmans, souvent discrets, parfois marginalisés, et presque toujours profondément attachés à leur identité européenne enrichie par leurs héritages culturels. Cette richesse multiculturelle drange parfois, mais elle ne constitue pas une menace.

Les amalgames, même involontaires, nourrissent une méfiance injustifiée. En nommant trop rapidement la menace, on affaiblit le lien social au

lieu de le renforcer. L'islam européen mérite d'être compris, accompagné, respecté et non redouté. Il est une richesse, pas un fardeau.

4- Les racines africaines : un silence regrettable !

M. de Villepin, après avoir parlé des nouvelles formes des empires, affirme qu'aucun empire africain ne se dessine. Cette phrase me semble être un mur se dressant devant notre vision, ou des oreilles fermées à certains aspects de l'histoire. Elle résonne comme un silence lourd de ce qu'il tait !

Un silence d'autant plus surprenant venant d'un homme qui a passé son enfance au Maroc, au sein de l'ancien Empire chérifien, riche d'une histoire impériale, spirituelle et diplomatique unique. L'absence de toute mention de cette puissance dans sa vision géostratégique est tonnante.

Le Maroc n'est pas un simple partenaire parmi d'autres. C'est une civilisation millénaire, une puissance d'équilibre, un acteur discret mais décisif. Il ne cherche pas la domination, mais rayonne par sa stabilité, sa profondeur spirituelle, sa capacité de médiation, et son influence religieuse et culturelle, de l'Afrique de l'Ouest au Sahel, du monde arabo-musulman à l'Europe. Il joue un rôle essentiel dans les questions migratoires, énergétiques et sécuritaires.

Et surtout, comment oublier la lumière andalouse ? Cordoue, Séville, Grenade. Ce moment de haute civilisation, de sciences, d'arts, de philosophie coexistaient dans une symbiose que l'Europe peine à reconnaître comme une de ses propres racines. L'Andalousie n'est pas une nostalgie : c'est un pilier de l'héritage euro-

pein. Et sa matrice fut en grande partie marocaine.

5- Pour un non lucide, enraciné et ouvert :

Le non de M. de Villepin est nécessaire. Il redonne de l'illan à une Europe trop souvent paralysée. Mais pour être effectif, ce refus doit s'accompagner d'un largissement de la mémoire et d'une réconciliation avec des alliances oubliées.

L'Europe a besoin du Sud, pas comme d'un voisin perturbateur, mais comme d'un allié stratégique et culturel. Elle a besoin de regarder le Maroc autrement, de penser laxe euro-méditerranéen srieusement, et d'intégrer dans sa vision du monde ceux que l'a trop longtemps marginalisés.

Dire non, ce n'est pas seulement refuser. C'est choisir ses complicités, ses fidélités, ses héritages, et parfois aussi, ses réconciliations.

Conclusion :

Merci Dominique de Villepin pour ce magnifique texte, qui constitue, à mon humble avis, une première pierre précieuse, une version inaugurale d'une pensée stratégique qu'il faudrait développer, approfondir et traduire en actions concrètes. Ce pouvoir de dire non pourrait devenir bien plus qu'un manifeste : il peut être le socle d'une doctrine opérationnelle, d'un projet européen renouvelé, capable non seulement de refuser l'alignement, mais aussi de proposer une direction, des alliances, des objectifs clairs pour redresser la trajectoire de notre continent. Nous avons besoin de voix comme la sienne. Et nous avons collectivement la responsabilité de faire quelque chose de vivant.

Par Abdelilah Koubi



Un raid israélien met à l'arrêt un des rares hôpitaux en fonction à Gaza



Une frappe israélienne a mis à l'arrêt dimanche l'un des rares hôpitaux encore en fonction dans la bande de Gaza, provoquant selon l'OMS la mort d'un enfant, privé de soins, Israël affirmant avoir ciblé un "centre de commandement" du Hamas, qui a rejeté cette allégation.

Un enfant est mort "à cause de l'interruption des soins" dans l'hôpital al-Ahli touché, à Gaza-ville (nord), a annoncé en soirée sur X Tédros Adhanom Ghebreyesus, le chef de l'Organisation mondiale de la santé. Il s'agit de la première victime signalée après le raid, survenu au lendemain de l'annonce par Israël de l'extension de son offensive "dans la plus grande partie" du territoire palestinien dévasté et assiégé.

Depuis le début de la guerre à Gaza, déclenchée par l'attaque sans précédent du Hamas contre Israël le 7 octobre 2023, beaucoup d'hôpitaux, où trouvent abri des foules de déplacés, ont été endommagés ou mis hors service par des opérations israéliennes.

Selon la Défense civile palestinienne, la frappe s'est produite "quelques minutes" après un appel de l'armée israélienne à évacuer.

"Le service des urgences, le laboratoire, les

appareils de radiographie (...) des urgences et la pharmacie ont été détruits", a détaillé M. Ghebreyesus, selon lequel l'établissement, dont 40 patients dans un état critique n'ont pas pu être évacués, "ne peut plus recevoir de nouveaux patients" dans l'immédiat.

"Nous sommes sortis en courant", a témoigné Naïla Imad, rapportant "une énorme explosion". "Mes enfants et moi sommes à la rue. Nous avons été déplacés plus de vingt fois, nous ne savons plus où aller", a dit cette quadragénaire à l'AFP.

Sur des images de l'AFP, de gros blocs de béton et des amas de métal tordu jonchent le site. L'explosion a laissé un trou béant dans le bâtiment, aux portes en fer arrachées.

"C'était l'enfer", a raconté Khaled Dalloul, évacué avec son oncle. "Il n'y a aucun endroit pour se faire soigner ni dormir. C'est une condamnation à mort collective".

Le complexe "était utilisé par des combattants du Hamas pour (...) des attaques contre des civils et troupes israéliennes", a affirmé l'armée israélienne, qui accuse régulièrement le mouvement d'utiliser les hôpitaux - protégés par le droit international humanitaire - comme centres

de commandement, ce que ce dernier nie.

Le Hamas, au pouvoir à Gaza depuis 2007, a rejeté l'affirmation de l'armée. "Où se trouvaient exactement ces prétendues salles de commandement et de contrôle?", a-t-il interrogé dans un communiqué.

Le chef de l'OMS a appelé à la fin des attaques sur les services de santé à Gaza, Londres exhortant Israël à cesser ses "attaques déplorables" contre les hôpitaux. La Jordanie a dénoncé une violation "flagrante" du droit international, le Qatar a condamné "un crime odieux".

Le Croissant-Rouge palestinien a, par ailleurs annoncé qu'un soignant dont on ignorait le sort après des tirs israéliens mortels contre des secouristes gazaouis le 23 mars était détenu par Israël.

La fusillade perpétrée par des soldats israéliens avait fait 15 morts parmi les secouristes. L'armée israélienne a affirmé enquêter sur ces faits, qui ont fait l'objet de nombreuses condamnations.

En riposte à l'attaque du 7-October, Israël a juré de détruire le Hamas et lancé une offensive destructrice dans le petit territoire dont les quelque 2,4 millions d'habitants vivent dans des

conditions qualifiées de catastrophiques par l'ONU.

Après deux mois de trêve, Israël a repris le 18 mars ses bombardements à Gaza, suivis d'opérations terrestres, le Premier ministre Benjamin Netanyahu affirmant que seule une pression militaire accrue peut conduire le Hamas à rendre les otages le 7-October.

L'attaque ce jour-là a entraîné la mort de 1.218 personnes côté israélien, en majorité des civils, selon un décompte de l'AFP basé sur des chiffres officiels. Sur 251 personnes alors enlevées, 58 sont toujours retenues à Gaza dont 34 mortes, selon l'armée.

Le ministère de la Santé du Hamas a annoncé dimanche qu'au moins 1.574 Palestiniens avaient été tués depuis le 18 mars, portant selon lui à 50.944 le nombre de morts à Gaza depuis le début, il y a 18 mois, de l'offensive israélienne.

A Deir al-Balah (centre), sept Palestiniens, dont six frères, ont été tués dans une frappe israélienne contre un véhicule, selon la Défense civile.

D'après un témoin, Mahmoud Abou Amsha, la fratrie était sortie en voiture pour aider des habitants et une petite fille a aussi été touchée. Les six frères ne portaient "ni armes, ni missiles", selon Abou Issa, un imam.

L'armée israélienne a annoncé dans l'après-midi l'interception d'un projectile tiré de Gaza vers le sud d'Israël puis rapporté un tir de missile depuis le Yémen, "vraisemblablement intercepté avec succès". Après le début de la guerre à Gaza, les rebelles pro-iraniens Houthis du Yémen ont mené des dizaines d'attaques aux missiles et drones contre Israël.

L'UE annonce une aide de 1,6 milliard d'euros aux Palestiniens

L'Union européenne a annoncé lundi une aide financière de 1,6 milliard d'euros, étalée jusqu'à 2027, dont plus de la moitié est destinée à renforcer l'Autorité palestinienne, a annoncé la cheffe de la diplomatie européenne Kaja Kallas.

"Nous renforçons notre soutien au peuple palestinien. 1,6 milliard d'euros jusqu'en 2027 aideront à stabiliser la Cisjordanie et Gaza", a-t-elle souligné sur le réseau social X.

Le Hamas se dit prêt à libérer tous les otages contre la fin de la guerre à Gaza

Un haut dirigeant du Hamas a affirmé lundi que le mouvement palestinien était prêt à libérer tous les otages israéliens en échange notamment de garanties qu'Israël mettra fin à la guerre dans la bande de Gaza.

Une délégation du Hamas se trouve actuellement au Caire pour des discussions avec des responsables de l'Égypte et du Qatar qui, avec les États-Unis, conduisent une médiation en vue d'une trêve dans le territoire palestinien.

"Nous sommes prêts à libérer tous les (otages) israéliens dans le cadre d'un vé-

ritable accord d'échange de prisonniers, et en échange de la cessation de la guerre, du retrait des forces israéliennes de la bande de Gaza et de l'entrée d'aide humanitaire", a déclaré à l'AFP Taher al-Nounou, un dirigeant du mouvement islamiste.

Il a toutefois accusé Israël d'entraver les progrès vers un cessez-le-feu.

"Le problème ne réside pas dans le nombre" d'otages à libérer, a-t-il dit, "mais plutôt dans le fait qu'Israël revient sur ses engagements, bloque la mise en oeuvre de l'accord de cessez-le-feu et

poursuit la guerre".

"C'est pourquoi le Hamas a insisté sur la nécessité de garanties afin de contraindre (Israël) à respecter l'accord", a-t-il ajouté.

Selon le site d'information israélien Ynet, une nouvelle proposition a été soumise au Hamas, qui prévoirait la libération de dix otages vivants en échange de garanties américaines qu'Israël entamera des négociations sur une deuxième phase du cessez-le-feu.

Une première phase de la trêve, entre le 19 janvier et le 17 mars, avait permis le

retour de 33 otages, incluant huit morts, en échange de la libération par Israël d'environ 1.800 prisonniers palestiniens.

Les efforts en vue de restaurer le cessez-le-feu se sont jusqu'à présent heurtés à des désaccords sur le nombre d'otages que le Hamas devrait libérer.

Taher al-Nounou a aussi affirmé que le Hamas ne désarmerait pas, une des conditions posées par Israël pour mettre fin à la guerre.

"Les armes de la résistance ne sont pas sujettes à négociation", a-t-il dit.

Le ton remonte d'un cran entre Paris et Alger



Le ton est remonté d'un cran lundi entre la France et l'Algérie avec l'annonce, par Paris, de la décision des autorités algériennes d'expulser douze fonctionnaires français, au risque de représailles.

L'Algérie a demandé à ces agents de quitter son territoire, a fait savoir lundi le ministre français des Affaires étrangères Jean-Noël Barrot, précisant que cette décision était une réponse à l'arrestation de trois ressortissants algériens en France.

Parmi les douze agents, certains sont fonctionnaires du ministère de l'Intérieur, a précisé à l'AFP une source diplomatique.

Vendredi, trois hommes, dont l'un employé de l'un des consulats d'Algérie en France, ont été mis en examen (inculpés) à Paris notamment pour arrestation, enlèvement, séquestration ou détention arbitraire, en relation avec une entreprise terroriste, selon le parquet national antiterroriste (Pnat) français.

Dans cette affaire qui concerne l'opposant au régime algérien exilé Amir Boukhors, un influenceur surnommé Amir DZ, ces hommes sont aussi poursuivis pour association de malfaiteurs terroriste criminelle. Ils ont été placés en détention provisoire.

Dès samedi, le ministère algérien des Affaires étrangères avait dénoncé "l'argumentaire vermoulu et farfelu" du ministère de l'Intérieur français, fustigeant une "cabale judiciaire inadmissible" reposant "sur le seul fait que le téléphone mobile de l'agent consulaire inculpé aurait borné autour de l'adresse du domicile de l'énergumène" Amir Boukhors.

"Ce nouveau développement inadmissible et inqualifiable causera un grand dommage aux relations algéro-françaises", a prévenu le ministère.

Cet influenceur algérien, qui vit depuis

2016 en France, y a obtenu l'asile politique en 2023. Son pays le réclame pour le juger.

Alger a émis neuf mandats d'arrêt internationaux à son encontre, l'accusant d'escroquerie et d'infractions terroristes. En 2022, la justice française a refusé son extradition.

Âgé de 41 ans et suivi par plus d'un million d'abonnés sur TikTok, Amir DZ a été la cible "de deux agressions graves, une en 2022 et une autre dans la soirée du 29 avril 2024", le jour de son enlèvement en banlieue sud de Paris, avant d'être relâché le lendemain, selon son avocat Eric Plouvier.

Réagissant à l'expulsion annoncée d'employés de l'ambassade de France à Alger, en guise de rétorsion, Jean-Noël Barrot a demandé lundi aux autorités algériennes de "renoncer à ces mesures d'expulsion sans lien avec la procédure judiciaire en cours".

"Si la décision de renvoyer nos agents était maintenue, nous n'aurons d'autre choix que d'y répondre immédiatement", a-t-il averti.

Ces échanges tendus des derniers jours contrastent avec la volonté affichée tout récemment des deux pays de relancer leur relation bilatérale tumultueuse.

Début avril, le ministre des Affaires étrangères s'était entretenu avec son homologue Ahmed Attaf et avec le président algérien Abdelmadjid Tebboune, pour faire part du souhait de la France de "tourner la page des tensions actuelles" depuis Alger.

Quelques jours auparavant, Emmanuel Macron et Abdelmadjid Tebboune s'étaient entretenus par téléphone et avaient exprimé leur volonté de "renouer le dialogue".

Le président du Rassemblement national (RN, extrême droite) Jordan Bardella a réagi à la nouvelle poussée de tension en fustigeant sur X "les brillants résultats de la stratégie de l'apaisement d'Emmanuel Macron".

Le député de droite Laurent Wauquiez a dénoncé quant à lui "une nouvelle humiliation" et exigé que "le gouvernement défende l'honneur de la France et force l'Algérie à reprendre enfin tous ses OQTF", les personnes sous obligation de quitter le territoire français.

Droits de douane : Les Bourses soulagées par l'exemption sur la tech

Le dollar poursuit sa chute

Les Bourses évoluant en nette hausse lundi, saluant l'exemption provisoire de surtaxes douanières accordée par Washington sur les produits tech, tandis que le dollar continue de céder du terrain, signe de la perte de confiance persistante dans la première économie mondiale.

Vers 07H30 GMT, en Europe, Paris gagnait 1,98%, Francfort 2,07% et Milan 1,93%. Londres prenait 1,88%.

En Asie, dans les derniers échanges, Hong Kong gagnait 2,03% et Shanghai 0,73%. Tokyo a terminé en hausse de 1,18%.

"La nouvelle semaine commence sur un soulagement" car "les États-Unis vont exempter les produits électroniques", la plupart fabriqués en Chine, "des principales mesures douanières", a expliqué İpek Ozkardeşkaya, analyste pour Swissquote Bank.

En pleine guerre commerciale avec Pékin, les États-Unis ont finalement

exempté ce week-end smartphones, ordinateurs et autres produits électroniques des récentes surtaxes douanières imposées la semaine dernière par le président Donald Trump.

Les nouveaux droits de douane sur les produits chinois avaient été élevés à 145%, dans le cadre de la vaste offensive protectionniste menée par Washington depuis plusieurs semaines, rendant les marchés très volatils.

Pour autant, les investisseurs devraient rester fébriles: Washington a en effet insisté sur le caractère "temporaire" des exemptions et qu'il entendait toujours taxer l'électronique.

Le dirigeant américain a d'ailleurs déclaré qu'il annoncerait "dans la semaine" de nouvelles surtaxes sur les semi-conducteurs entrant aux États-Unis, qui "seront en place dans un avenir pas trop lointain".

"PERSONNE n'est tiré d'affaire (...), surtout pas la Chine qui, de loin,

nous traite le plus mal", a tonné M. Trump sur son réseau social Truth.

"La grande incertitude persiste sur les marchés financiers", résume donc Andreas Lipkow, analyste indépendant.

Les investisseurs entament ainsi la semaine "avec confusion, nervosité et inquiétude, prêts à vendre au moindre signe de fragilité", abonde Stephen Innes, de SPI Asset Management.

Les groupes européens de semi-conducteurs profitent de l'annonce des exemptions temporaires de surtaxes douanières aux États-Unis.

En Bourse, les entreprises du secteur connaissent de nettes hausses. A Paris, Soitec prenait vers 7H20 GMT 6,49% et STMicroelectronics 2,18%. Infineon gagnait 3,22% en Allemagne et ASML 3,20% à Amsterdam.

"A première vue, cela constitue un soulagement significatif pour les consommateurs" américains "et le sec-

teur de l'électronique", mais la réaffirmation par M. Trump de sa volonté d'imposer à terme des droits distincts à ce secteur "est un nouvel exemple d'annonce politique semant une confusion importante", explique Michael Wan, analyste de MUFG.

Le dollar poursuit son recul, à des niveaux plus observés depuis plusieurs années. Le billet vert souffre de l'escalade commerciale et des revirements de Donald Trump, dont la politique sape la crédibilité américaine auprès des acteurs du marché des changes.

Depuis un mois, le dollar, longtemps considéré comme un actif de confiance, a perdu plus de 5% par rapport à la monnaie unique européenne.

"La confusion politique persistante" alimente "une perte de confiance croissante envers les décideurs politiques américains", souligne Win Thin, de Brown Brothers Harri-

Mots flechés

Par Abou Salma

abousalma10@gmail.com

Jeux & Loisirs

CARAM-BOLER	EN AOÛT	NIAIS	PLEURER EN SIBÉRIE	DRAME NIPPON	PUE EN ACTIVITÉ	BANDE-ANNONCE	BAIGNEUSE
COMBINE						VOYELLES	
BOUGE						CYLINDRE	
HOULEUX	CALCIUM PROSAÏSME		TARABUSTER	EN VOGUE	POTEAU EN ROUGE		
							ZÉRO EN ANGLAIS
LAISSE PASSER					CHARNIÈRE DE PORTE		
DANS LE VENT		RADIUM DÉMONSTRATIF		SADIQUE		RÉCUSE GOUVERNAIL	
			TRUST				ÉCRITURE SIMPLIFIÉE
FUTAL	PRONOM BOX		MILLE-PATTES	EN RUINE		LE PÈRE ET LA MER	GAZ RARE
GRAND ENSEMBLE							
		COUTUMES		HÉBERGÉE EN MARGE			
PRÉSENT					ENSEIGNE EN VILLE		
JAILLIR							
FIN D'ANNÉE		ÉTENDUES ARIDES				PARTIE D'UN ÉNONCÉ	

Solution mots flechés d'hier

ACTION DE SE LIBÉRER	APPEL AUX FORCÉS	PLAQUAGE	MARGINAL	ALTIER	SODIUM	EST PORTÉ À BOIRE	BRAS MOUET À BOIRE	PLACEMENT DE FAMILLE
EMANCIPATION	GREVER	OBERER	ER	ORNE	LOUP	BARER	ACCA	EP
DINDE	LD	GRECQUE	PSI	TANT	FEMME STUPIDE ROMAINS	LD	GRECQUE	PSI
AIOOLI	SN	TALX	COURS	IS	MAYONNAISE EN OSNY	SN	TALX	COURS
NA	SE	EN	EU	SM	SODIUM	TAU	ROMACHIE	
DIU	ORAL	SODIUM	NA	OLA	STÉRILET VERBAL	ORAL	SODIUM	NA
NARCOTIQUES					ENNEMIS DE LA VETILLE	NARCOTIQUES		

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la rédaction
Mohamed Bouarab

Rédaction
Hassan Bentaleb
Alain Bouithy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Rachid Mettah

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadja Sabi (Responsable)
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Mariama Farki
Elkandoussi Elmardi

Révision
Abdelmoumein Warrach

Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe Correspondants
Ahmed Laaraki
Ahmadou El Katab
Abdelali khallad (Essouira)

Collaborateurs
Chouaib Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

E-mail:
Libération@libe.ma
Téléphone:
0522 61.94.04

Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail:
annoncesliberation@libe.ma
Youssef El Gahs

Mouna El Yousseoufi
Loubna Baghdadi
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaïter
Fadwa Choukri

44, Avenue des F.A.R
3^{ème} Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
0522 62.32.32
0522 60 23 44
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier DE PRESSE 130/64

Site web: www.libe.ma

 Journal Libération

 Libération Maroc



2017
www.ojd.ma

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

HORIZONTALEMENT

- 1 - Canaille
- 2 - Chargé – Espion de Louis XV
- 3 - Dêvêtu – Elle fait le livre
- 4 - Capitale des dieux – Réfléchi
- 5 - Plus connu que son vainqueur ! – Donneur de canail
- 6 - Clé de sons – On les cultive entre bureau et cimetière
- 7 - Auteur de Colomba – Philosophe français
- 8 - Coordinant – Ville de France
- 9 - Bien avant Tokyo – Démentent
- 10 - Manie – Ecimée

VERTICALEMENT

- 1 - En dernière analyse
- 2 - Voie de communication – Bilan
- 3 - Dans latin – Vieille chance – Font le roc
- 4 - « Plus mal » - Fit feu
- 5 - Risquent – Personnel
- 6 - Eau d'Afrique – Cerné
- 7 - Arrêt de flux sanguin
- 8 - Vieille bête – Lac des Pyrénées – Jeu de napperons
- 9 - Quand – Négatif
- 10 - Héros de Virgile – Galerie de Gymnase

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	M	A	N	A	G	E	M	E	N	T
2	A	M	I	R	A	L		N	I	E
3	T	A	L	C		U	N	S		R
4	R	D		A	S	S	E	O	I	R
5	A	O	R	T	E		E	L		A
6	Q	U	E	U	T	E		E	R	S
7	U		P	R	E		N	I	E	S
8	A	N	E	E		C	O	L	L	E
9	G	I	R		P	O	I	L	U	E
10	E	T	E		C	R	E	E	E	S

Grilles de sudoku

Facile

			6	8		7		
1				5				
9		6	1		7		3	
		8			5	4	7	
4		1		8		9		5
5	2		9			1		
	4		8		9	7		2
				3				4
1		7		2				

Moyen

2	7				6			4
		5	1			9		
			7	3			2	
		7		4	9			3
4	9						6	8
5			2	8		4		
	5			1	3			
		9			5	6		
1			9				3	5

Difficile

2				6	3			5	9
					5				
4	1		8						
7		9		1					
		3					6		
				2		4		7	
					6		7	2	
				8					
3	8		1	4					6

Expert

	7				9				
			4			3	7		
	2	8							4
	1		5				8	9	
2									1
	8	9			1		7		
8							5	4	
		4	6		8				
				7				1	

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

6	1	3	4	9	5	7	8	2
2	7	4	6	3	8	1	9	5
5	8	9	7	1	2	3	4	6
7	5	8	9	2	4	6	3	1
9	6	1	5	7	3	8	2	4
3	4	2	1	8	6	9	5	7
8	3	5	2	6	7	4	1	9
4	9	6	8	5	1	2	7	3
1	2	7	3	4	9	5	6	8

Moyen

9	5	4	2	3	7	8	1	6
7	2	6	8	1	4	9	3	5
1	8	3	9	5	6	7	2	4
6	4	7	3	2	8	5	9	1
2	3	9	1	4	5	6	8	7
8	1	5	7	6	9	3	4	2
3	6	2	5	8	1	4	7	9
4	9	8	6	7	2	1	5	3
5	7	1	4	9	3	2	6	8

Difficile

8	4	5	1	3	2	9	7	6
9	2	7	4	5	6	8	1	3
6	3	1	9	8	7	2	5	4
2	8	6	3	7	5	1	4	9
7	9	4	8	2	1	3	6	5
1	5	3	6	9	4	7	2	8
3	7	2	5	6	9	4	8	1
5	1	9	7	4	8	6	3	2
4	6	8	2	1	3	5	9	7

Expert

7	5	8	6	3	1	9	2	4
1	2	4	5	8	9	6	7	3
3	9	6	4	2	7	1	8	5
2	8	5	3	1	4	7	9	6
6	7	3	9	5	2	4	1	8
9	4	1	8	7	6	3	5	2
5	3	9	1	6	8	2	4	7
8	1	7	2	4	3	5	6	9
4	6	2	7	9	5	8	3	1

Focus sur les enjeux de la fonction achat et son rôle crucial dans la performance des entreprises

Les enjeux de la fonction achat et son rôle crucial dans la performance des entreprises face à la mondialisation, ont été au centre d'une conférence organisée, samedi à Marrakech, dans le cadre de la première édition des Assises de l'Excellence Achats 2025.

Initié par le Conseil national des achats (CNA-Maroc), en partenariat avec le CNA-France, sous le thème "Unis pour des achats éthiques et durables", cet événement constitue une occasion d'échanges et de réflexion visant à accompagner la transformation des pratiques achats dans un contexte marqué par l'innovation technologique, la digitalisation et les impératifs de responsabilité sociétale.

Les participants à cette rencontre ont ainsi mis l'accent sur l'évolution stratégique de la fonction achat et son rôle clé dans la performance des entreprises, la transformation digitale et le développement durable, insistant sur la nécessité de renforcer la collaboration, d'intégrer les enjeux géopolitiques et de créer un écosystème d'achat compétitif et responsable. S'exprimant à cette occasion, le président du CNA en France, Jean-Luc Barras, a souligné que la fonction achat est devenue un élément stratégique et une responsabilité essentielle dans la maîtrise des chaînes d'approvisionnement, tout en s'attardant sur les défis majeurs auxquels fait face cette discipline, notamment en termes de soft skills pour les équipes, de transformation digitale et d'intelligence individuelle. M. Barras a également fait constater que l'environnement actuel nécessite des partenaires de premier plan pour répondre aux exigences croissantes des marchés mondiaux, expliquant que les attentes des clients sont de plus en plus tournées vers la responsabilité sociale et environnementale.

Ainsi, les politiques d'achat des entreprises doivent refléter ces enjeux pour créer une véritable cohérence, a-t-il poursuivi, avant de conclure que le grand défi réside dans la maîtrise et la souveraineté des achats, en positionnant cette fonction comme structurante pour le business.

De son côté, le président du CNA-Maroc, Younes Ouahman, a mis en avant l'importance de promouvoir une vision exigeante et responsable de la fonction achat, ancrée dans l'innovation, l'agilité, la transparence et la performance durable, faisant remarquer que cette discipline est devenue désormais stratégique, centrale et influente au sein des entreprises.

M. Ouahman a, d'autre part, exprimé l'ambition de repositionner cette fonction comme un moteur des transformations afin de contribuer à la formulation et à l'exécution de la stratégie, ainsi qu'à la performance globale des entreprises, appelant à l'innovation, au développement durable et à l'amélioration de l'efficacité des achats, avec l'intégration du freelancing comme levier de performance.

Betterave sucrière à Doukkala

Les espoirs des producteurs ravivés par les dernières précipitations



Les récentes précipitations enregistrées dans la région de Doukkala, notamment durant les mois de février et mars derniers, ont ravivé les espoirs des producteurs de betterave sucrière, qui peuvent désormais espérer de bonnes récoltes après des années difficiles pour la filière accentuées par les conditions climatiques.

Les précipitations, qui atténuent la sévérité de la sécheresse dont ont souffert Doukkala et plus particulièrement la province de Sidi Bennour, à l'instar d'autres régions du Royaume, ont en effet été accueillies comme une bénédiction par les producteurs au niveau de ce territoire historiquement lié à la culture de la betterave sucrière.

Ahmed Aamajou, ingénieur à l'Office régional de mise en valeur agricole de Doukkala (ORMVAD) et chef de la station d'expérimentation pour le développement agricole à Zemamra, explique que la succession des années de sécheresse au Maroc, dans la région de Doukkala en particulier, a engendré la perturbation de la

dotation en eau destinée à l'irrigation dans la zone Doukkala-Abda.

M. Aamajou a ajouté, dans une déclaration à la MAP, que la commission technique régionale, composée de l'ORMVAD, de l'Association des producteurs de betterave et de l'usine sucrière, veille à la promotion de la culture de la betterave sucrière, en adoptant un ensemble de mesures d'adaptation aux conditions climatiques difficiles, et en entreprenant plusieurs actions pour faire face au déficit hydrique.

Dans ce sens, il a précisé que la commission a procédé à l'augmentation de la superficie dédiée à la campagne agricole en cours, pour atteindre 8.425 hectares, soit une hausse de 28% par rapport à la campagne précédente. Une augmentation de 80 dirhams/tonne a également été allouée, portant le prix à 630 dirhams la tonne de betterave.

Pour sa part, le président de la Fédération nationale des associations des producteurs de plantes sucrières au Maroc et président de l'Association des producteurs de

betterave de Doukkala-Abda, Abdelkader Kandil, a souligné que la culture de la betterave laisse entrevoir une bonne campagne cette année, après avoir bénéficié des dernières pluies, ainsi qu'à travers plusieurs incitations à la production.

M. Kandil a ajouté que la culture de la betterave revêt une grande importance pour les agriculteurs, en raison des revenus financiers qu'elle génère et de la production de feuilles fourragères destinées à l'alimentation animale, ce qui a poussé la commission technique à programmer une superficie de 15.000 hectares pour la prochaine campagne agricole.

En effet, cette culture contribue à l'amélioration des revenus des producteurs et au développement global de la région, comme l'explique Youssef El Baghli, un agriculteur de la commune de Lgharbia ravi par les dernières précipitations qui se sont abattues récemment sur la région de Doukkala.

Selon les données de l'ORMVAD, la superficie plantée en betterave sucrière durant la campagne agricole 2024-2025 dans le périmètre

irrigué de Doukkala s'élève à un total de 8.425 hectares, contre 6.600 hectares lors de la campagne précédente, et repose entièrement sur les eaux des puits.

La culture de la betterave sucrière dans le périmètre irrigué de Doukkala joue un rôle socioéconomique croissant, occupant une place stratégique en raison de sa contribution au renforcement de la sécurité alimentaire, à la création d'une dynamique de développement et à la génération d'emplois dans les secteurs agricole et industriel.

Doukkala figure parmi les principales zones de production des cultures sucrières au Maroc. Elle bénéficie de conditions naturelles et climatiques favorables, notamment des sols fertiles et des précipitations abondantes.

La saison en cours a enregistré des précipitations de 166 mm, soit une hausse de 7% par rapport à la saison précédente (147 mm), selon des données rapportées par l'ORMVAD. Ces précipitations ont été irrégulières, 70% de ces pluies ayant été enregistrées durant les mois de février et mars 2025.

Entreprises

Le nombre d'entreprises créées dans la région de l'Oriental durant le mois de janvier dernier s'élève à 528, selon l'Office marocain de la propriété industrielle et commerciale (OMPIC). Ces créations d'entreprises sont réparties entre les personnes morales (200) et les personnes physiques (328), selon le dernier tableau de bord général de l'OMPIC.

La province de Nador, précise la même source, arrive largement en tête avec 246 nouvelles entreprises, suivie d'Oujda (139), Berkane (76), Guercif (23), Taourirt (19), Driouch (16) et Bouafra (09).

Par secteur d'activité, le commerce s'accapare la part du lion avec 51,78% des entreprises créées, suivi du bâtiment et travaux publics (BTP) et activités immobilières (13,58%), des services divers (12,39%), des transports (7,98%), de l'industrie (6,62%), des hôtels et restaurants (3,06%), des TIC (1,70%), des activités

financières (1,70%), et de l'agriculture et pêche (1,19%).

Pour ce qui est de la forme juridique, 62,3% des entreprises créées sont des Sociétés à responsabilité limitée à associé unique (SARL-AU), suivies des SARL avec 37,2% et des autres formes (0,5%).

Au niveau national, le nombre d'entreprises créées au cours du premier mois de 2025 a atteint 8.690 unités, réparties entre personnes morales (6.018) et personnes physiques (2.672).

La région de Casablanca-Settat arrive en tête avec un total de 2.783 entreprises créées à fin janvier 2025, devant Tanger-Tétouan-Al Hoceïma (1.070), Rabat-Salé-Kénitra (1.036), Marrakech-Safi (973), Souss-Massa (664), Fès-Meknès (550), l'Oriental (528), Laâyoune-Sakia El Hamra (338), Drâa-Tafilalet (234), Béni Mellal-Khénifra (228), Dakhla-Oued Ed-Dahab (161) et Guelmim-Oued Noun (80).

Ouverture à Marrakech de la 3^{ème} édition du GITEX Africa Morocco

La troisième édition du GITEX Africa, plus grand rendez-vous technologique et entrepreneurial du continent, s'est ouverte, lundi à Marrakech, en présence de quelque 45.000 participants et plus de 1.400 exposants représentant plus de 130 pays. La cérémonie d'ouverture de ce grand événement, placé sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, a été marquée par une intervention vidéo pré-enregistrée du chef du gouvernement, Aziz Akhannouch, et la présence de membres du gouvernement, d'investisseurs nationaux et internationaux, de représentants d'institutions gouvernementales, de conférenciers et de personnalités de divers horizons.

L'édition de cette année

du GITEX Africa se démarque par une multitude de conférences sectorielles, des initiatives innovantes dans l'industrie créative et des forums de networking à forte valeur ajoutée.

Ce rendez-vous annuel marque ainsi une nouvelle étape dans le positionnement du Royaume du Maroc en tant que plateforme incontournable de l'innovation numérique en Afrique.

Porté par le ministère de la Transition numérique et de la Réforme de l'administration, en partenariat avec l'Agence du développement du digital (ADD), cet événement a pour objectif de favoriser les synergies entre gouvernements, investisseurs, entrepreneurs et leaders du numérique.

L'un des temps forts de

cette édition sera le sommet "Africa Future Connectivity", une plateforme exclusive réunissant les géants des télécoms, du cloud computing et des centres de données.

Ce sommet explorera l'impact du haut débit, du déploiement de la 5G et des technologies cloud, tout en encourageant les partenariats public-privé pour structurer l'avenir numérique du continent. Le Diaspora Studio, un espace dédié à la mise en réseau des talents africains à l'échelle mondiale, est également prévu avec comme ambition de favoriser les opportunités d'investissement, les partenariats transfrontaliers et le transfert d'expertise entre la diaspora et les écosystèmes technologiques locaux.

GITEX Africa Morocco



met aussi à l'honneur l'Ed-Tech, l'AgriTech, la Health-Tech et la SportsTech. Une approche qui renforce l'am-

bitution de faire de la technologie un levier de transformation socioéconomique en Afrique.

Le Maroc et la France peuvent jouer un rôle incontournable dans le nouvel ordre économique mondial

Le Maroc, grâce à sa position géographique et à la faveur de l'Initiative Royale Atlantique et la France, l'une des plus grandes puissances maritimes, peuvent jouer un rôle incontournable dans le nouvel ordre économique mondial, ont souligné les participants à une rencontre, tenue, samedi, dans le cadre de la programmation du pavillon marocain au Festival du livre de Paris (11-13 avril).

Animant cette rencontre sur le thème «Le Maroc, un destin atlantique : Maroc - France, un océan en partage», le professeur Abdallah Saaf, Driss Guerraoui, président de l'Université ouverte de Dakhla, membre de l'Académie du Royaume, et Alain Juillet, président d'honneur

de l'Académie d'intelligence économique ont été unanimes à souligner que les deux pays ont besoin d'une nouvelle pensée stratégique pour répondre à leurs ambitions communes dans un monde en pleine mutation géostratégique et économique.

Dans ce sens, M. Saaf a noté que les deux pays sont appelés à relever des défis communs majeurs dans un monde qui connaît de nouveaux défis et de nouvelles incertitudes.

Il a relevé que le partenariat stratégique entre les deux pays dans une grande zone afro-atlantique et euro-méditerranéenne constitue la clé de voûte d'un avenir commun prospère.

De son côté, M. Guerraoui, qui est revenu sur les principaux axes de l'Initiative Royale Atlantique, a sou-

tenu que le Maroc prépare son avenir maritime par le biais d'une stratégie nationale faisant du développement des ports un de ses piliers. Il a rappelé que le nombre de ports au Maroc est passé de 7 dans les années 50 à 46 en 2022, alors que deux ports majeurs, à savoir Tanger Med et celui de Casablanca, ont un poids important au niveau mondial.

Selon lui, l'Initiative Royale Atlantique va permettre non seulement de consacrer la centralité de l'Afrique dans l'économie mondiale, mais permettra également la mise en place d'une «vraie logique de codéveloppement». D'après M. Guerraoui, le Maroc et la France, forts de leurs atouts stratégiques, peuvent jouer un rôle incontournable dans le nouvel

ordre économique mondial qui est en train de se dessiner.

Pour sa part, M. Juillet a estimé que dans ce nouvel ordre mondial, le Maroc, qui dispose d'une vraie richesse et d'importantes capacités maritimes, a une grande place à se frayer dans la nouvelle économie maritime. Le Royaume, considéré comme un hub indispensable pour l'Europe en général, et la France en particulier, est en passe de s'ériger en une plateforme «extraordinaire» dans le nouvel ordre économique mondial, a-t-il dit.

Et d'ajouter que l'Initiative Royale Atlantique est à même de permettre un développement réel des pays africains dans une logique d'interdépendance et de développement durable.

Driss El Yazami : Une compétition mondiale est en cours pour attirer les talents, y compris les Marocains du monde

Invité d'honneur du Festival du livre de Paris 2025, le Maroc met à l'honneur ses penseurs, créateurs et figures de la société civile. A cette occasion, une conférence s'est tenue vendredi dernier au pavillon marocain, réunissant plusieurs intervenants de renom. Parmi eux figure Driss El Yazami, président du Conseil de la communauté marocaine à l'étranger (CCME), qui a livré une analyse percutante sur la place stratégique des Marocains du monde dans un contexte international marqué par une compétition accrue pour les talents.

Un rôle au-delà de l'économie

« L'Etat marocain est aujourd'hui plus conscient que jamais de l'importance de sa diaspora », a déclaré Driss El Yazami au début de son intervention. Il a souligné que l'apport des Marocains résidant à l'étranger ne se limite plus au seul domaine économique, mais s'étend désormais à des sphères clés telles que la politique, la culture ou encore le sport.

Devant un public attentif, il a insisté sur la nécessité de créer une Agence marocaine pour l'action culturelle à l'étranger, estimant que la culture constitue l'un des leviers majeurs pour renforcer le lien entre les Marocains du monde et leur pays d'origine.

Des politiques à la hauteur des mutations

Intitulée « Enjeux du patrimoine culturel marocain pluriel et ouvert », la conférence a également été l'occasion



pour le président du CCME de plaider pour des politiques publiques à même d'accompagner les évolutions que connaît la diaspora. « Le Conseil a lancé plusieurs initiatives culturelles, dont la traduction et la publication d'œuvres produites par des Marocains du monde, dans des domaines variés comme la littérature, les arts ou la recherche scientifique », a-t-il précisé.

Selon Driss El Yazami, la compétition mondiale pour attirer les ressources humaines hautement qualifiées est désormais une réalité, et les Marocains du monde ne font pas exception. A cet égard, il a appelé à créer un environnement propice à leur retour et à leur implication dans le développement du pays.

Il a également mis l'accent sur la

grande diversité qui caractérise aujourd'hui cette diaspora, tant sur les plans linguistique, culturel que professionnel.

Une diaspora protégée par la Constitution

Driss El Yazami a rappelé que la Constitution de 2011 a acté cette évolution. L'article 16 engage l'Etat à protéger les droits et les intérêts légitimes des Marocains du monde dans le respect des lois des pays d'accueil, tout en préservant les liens culturels et l'identité nationale. Il prévoit également de renforcer leur contribution au développement du pays ainsi qu'au dialogue avec leurs sociétés d'accueil.

Le président du CCME a salué le rôle central des discours Royaux dans

la redéfinition des politiques migratoires, notamment le discours du 6 novembre 2024, qu'il a qualifié de tournant majeur dans la gestion des affaires de la diaspora.

Pluralité, modernité et reconnaissance

De son côté, la docteure Asma Lamrabet, membre de l'Académie du Royaume, a évoqué le virage pris par le référentiel religieux marocain. Selon elle, la Constitution de 2011 a permis une véritable ouverture en intégrant une approche pluraliste, rompant avec l'image figée du « musulman arabe homme » comme seule référence. Elle a mis en avant le modèle religieux marocain comme étant une synthèse harmonieuse entre spiritualité et valeurs universelles. Le doyen Ahmed Boukous a, pour sa part, salué la reconnaissance de l'amazigh comme langue officielle, soulignant l'engagement de longue date de la société civile pour faire de cette langue un élément à part entière de la vie publique. Il a rendu hommage aux figures historiques du mouvement amazigh, comme Mohamed Chafik, Ibrahim Akhlat, Aïcha Chenna ou encore Fatima Mernissi.

Enfin, Monique El Krichi, cheffe d'entreprise et actrice associative, a affirmé que le Maroc continue de préserver et de valoriser son héritage pluriel. « La diversité marocaine n'est pas une nouveauté, c'est une manière de vivre, profondément ancrée dans l'histoire du Royaume ».

Paris : Youssef Lahlah

Projection du "Caftan Marocain : un voyage à travers les mains de ses artisans"



Le documentaire "Caftan Marocain : un voyage à travers les mains de ses artisans" du réalisateur Yohann Charrin a été projeté, dimanche au Festival du livre de Paris, où le Maroc est l'invité d'honneur cette année.

Le documentaire donne la parole à des historiens et à des chercheurs, qui évoquent l'évolution historique de cet habit séculaire, jadis réservé aux rois et aux notables, avant que son usage ne se généralise à toutes les couches de la société, s'imposant comme un élément essentiel de l'identité marocaine.

Il met également en avant les différents savoir-faire qui le composent notamment l'importance des maîtres-artisans (perlage, boutonnage, broderie, sifa, zouak ...) qui ont œuvré à préserver et à faire perdurer ce legs précieux au fil des siècles, et veillent à le transmettre de génération en génération.

L'assistance, qui a été emportée 52 minutes durant dans un voyage à travers les différentes villes du Maroc (Fès, Tétouan, Azemmour, Rabat, Oujda, Guelmim ...) a pu apprécier les particularités

qui démarquent le caftan d'une région à l'autre (le caftan Ntaa, brocard, Tekchita, Mansouria, Dfina, Blousa, Chedda ...).

Le film présente aussi la nouvelle génération de designers et stylistes qui œuvrent à imprimer une touche moderne au caftan marocain tout en préservant son cachet traditionnel authentique et en lui donnant un rayonnement international.

Le documentaire braque aussi les projecteurs sur les efforts fournis par les autorités marocaines, en collaboration avec des organisations internationales comme l'UNESCO, pour former les jeunes et préserver ce patrimoine séculaire.

Pour l'essayiste, romancière et chercheuse sur le patrimoine Mouna Hachim, il s'agit d'une excellente initiative qui met en avant la richesse civilisationnelle du Maroc.

Dans une déclaration à la MAP, elle a formulé le vœu que cette « projection propulsera cette dynamique de protection efficace de cet héritage traditionnel et en même temps éminemment actuel de l'appropriation culturelle, pas seule-

ment de la part des marques mondiales mais également de ceux qui l'ont érigée en pillon institutionnalisés ».

De son côté, Hind Joudar, auteure du livre « Les Merveilles du Caftan » (exposé au Festival du livre de Paris), qui valorise le patrimoine vestimentaire marocain à travers le monde, a souligné le caractère éminemment intéressant de cette projection, dans la mesure où elle permet de porter à la connaissance d'un large public l'importance de cet élément patrimonial ancré dans la culture du Royaume.

Cette projection s'ajoute aux nombreuses références sur le caftan marocain exposées au pavillon du Maroc au Festival du livre de Paris, a ajouté la présidente de l'Association Route de la Soie et d'Al Andalus, à l'initiative de plusieurs défilés du caftan marocain à travers le monde.

Elle a salué ces initiatives qui interviennent alors que le Royaume vient de déposer le dossier du caftan marocain en vue de son inscription sur la liste du patrimoine immatériel de l'UNESCO.

Convention de partenariat entre l'ISIC de Rabat et l'École de journalisme Carlos Septién Garcia de Mexico

Le directeur de l'Institut supérieur de l'information et de la communication (ISIC), Abdellatif Bensfia, et la directrice générale de l'École de journalisme Carlos Septién Garcia de Mexico Analletzin Diaz Alcalá, ont signé vendredi 11 avril 2025 une convention de partenariat, en présence de l'ambassadeur du Maroc au Mexique Abdelfattah Lebbar.

Cette convention s'inscrit dans le cadre de l'ouverture constante de l'ISIC sur les modèles internationaux, y compris latino-américains, de formation en journalisme. Elle entend renforcer les relations académiques et professionnelles entre les deux institutions de formation journalistique au Maroc et au Mexique.

L'Institut supérieur de l'information et de la communication de Rabat, ainsi que son homologue, l'École de journalisme Carlos Septién Garcia de Mexico, se sont engagés pour la réalisation des axes de coopération actés dans ledit partenariat. Un programme annuel d'activité et d'échange d'enseignants et d'étudiants a été élaboré par les deux institutions qui prévoient d'organiser ensemble le 1er forum Maroc-Mexique de formation journalistique et de communication.

Cet accord de partenariat, contribue également à la création d'occasions de rencontres culturelles et médiatiques entre les sociétés marocaine et mexicaine, et à stimuler les échanges à travers la mobilité et les productions communes des étudiants et enseignants des deux institutions signataires de cette convention historique.



Bouillon de culture

Vernissage

Le vernissage de l'exposition "Assilah's Art Seasons 2024" a eu lieu, samedi soir à la galerie du Centre Hassan II des rencontres internationales d'Assilah, en présence d'un parterre d'artistes, d'intellectuels et d'amateurs de l'art et de la créativité. Organisée dans le cadre de la session de printemps de la 46e édition du Moussem culturel international d'Assilah, cette exposition met en avant la collection d'art privée de la Fondation du Forum d'Assilah, qui a été créée grâce aux différents ateliers d'art organisés durant l'année 2024. L'exposition, qui se poursuivra jusqu'à mi-septembre prochain, donne à voir environ 60 œuvres réalisées par de talentueux artistes issus de plusieurs pays, à savoir les Emirats Arabes Unis, le Bahreïn, le Royaume-Uni, l'Égypte, la France, le Sénégal, l'Espagne, la Syrie et le Maroc, ainsi qu'une vingtaine d'œuvres d'enfants réalisées dans le cadre de l'atelier "Talents du Moussem".

Parmi les artistes exposants figurent Sanae Sarghini Aida, Abdelkader Melehi, Abdessamad Bouyesramen, Tarek Faitah, Souhail Benazzouz, Sara Ahlaloum, Mustapha Alami et Saoussan Melehi du Maroc, ainsi que plusieurs artistes étrangers, dont Valérie Herbin (France), Flor Horjalez Francia (Espagne), Amy Célestine Ndione (Sénégal), Khaled Al Saai (Syrie/Emirats arabes unis), Ali Ali Sultan (Syrie/Espagne), Loubna Al Ameen (Bahreïn) et Nazli Mazkour (Égypte), dont les créations mêlent portraits, figures, paysages éclatants et natures mortes, plongeant les visiteurs dans un monde empreint de charme et de beauté, et où les arts plastiques se révèlent dans toute leur richesse et leur diversité.

Cette exposition invite ainsi le public à découvrir des peintures variées et colorées, qui sont l'œuvre de talentueux artistes de divers horizons et de différentes sensibilités.

Le long métrage "Les Testaments" de Sanae Akroud projeté au Festival du film des femmes à Amman



Le long métrage marocain "Les Testaments" de Sanae Akroud a été projeté, dimanche soir, au cinéma "Rainbow" à Amman, dans le cadre de la 13e édition du Festival du film des femmes, organisée par ONU Femmes du 10 au 15 avril courant dans la capitale de la Jordanie.

Ce film, qui met en scène un casting composé de Sanae Akroud, Youssef El

Arabi, Khadija Adli, Nasser Akabab, Abderrahim Tmimi et Younes Chakkour, aborde les souffrances des mères dans leur combat pour obtenir le droit de garde de leurs enfants après le divorce, avec un focus sur les problématiques juridiques, sociales et culturelles, ainsi que les répercussions psychologiques sur ces mères et sur la stabilité de la famille. Le long mé-

trage retrace ainsi le parcours de "Daouia", une femme confrontée à un combat judiciaire pour conserver la garde de sa fille.

Dans une allocution de circonstance, la vice-représentante d'ONU Femmes en Jordanie, Manal Benkirane, a salué la richesse des expériences cinématographiques féminines proposées dans le cadre de cette édition, tant au niveau de l'esthétique de l'image qu'au niveau du langage cinématographique, exprimant sa fierté et sa joie de la projection du film "Les Testaments", qui lui rappelle son identité marocaine et son amour pour l'art marocain.

La projection de ce film, soutenu par le ministère de la Justice, le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, s'est distinguée par la présence d'un public arabe et étranger diversifié, en tête duquel plusieurs membres de la communauté marocaine établie en Jordanie, ce qui a conféré à la rencontre une touche humanitaire et artistique marocaine remarquable.

Le programme du Festival, organisé en partenariat avec la Commission royale jordanienne du film, prévoit la projection

de 14 films arabes et étrangers, dont "Arze" (Liban, Arabie Saoudite et Égypte), "Samia" (Somalie), "Le Mariage de Rosa" (Espagne), "Sukoon" (Jordanie, Égypte et Palestine), "Les Testaments" (Maroc) et "42.195" (Mexique).

Les films en lice lors de cette édition mettent en lumière la réalité des femmes à travers le monde par le biais de thèmes à caractère social, politique et psychologique, selon des styles narratifs diversifiés et différentes perspectives humaines.

La 13e édition du Festival s'ouvre sur des expériences féminines d'horizons multiples et des problématiques diverses, telles que l'identité, l'indépendance et les conflits avec la société et les traditions, ainsi que les questions d'autonomisation, de discrimination et les défis personnels et professionnels.

Au menu de cette édition figurent également des tables rondes qui traitent d'importantes questions liées au domaine du cinéma, notamment les défis se dressant devant les femmes dans l'industrie cinématographique, l'image de la femme dans les médias, outre les moyens de surmonter les obstacles entravant la participation active des femmes dans ce secteur.

Vingt-huitième Chapitre

A peine Gonzo parti pour le Corso, Clélia alla prendre l'air dans le jardin de son palais. Elle ne se fit pas l'objection que depuis dix mois elle n'y avait pas mis les pieds. Elle était vive, animée ; elle avait des couleurs. Le soir, à chaque ennuyé qui entrait dans le salon, son cœur palpitait d'émotion. Enfin on annonça le Gonzo, qui, du premier coup d'œil, vit qu'il allait être l'homme nécessaire pendant huit jours ; la marquise est jalouse de la petite Marini, et ce serait, ma foi, une comédie bien montée, se dit-il, que celle dans laquelle la marquise jouerait le premier rôle, la petite Anetta la soubrette, et monsignore del Dongo l'amoureux ! Ma foi, le billet d'entrée ne serait pas trop payé à 2 francs. Il ne se sentait pas de joie, et, pendant toute la soirée, il coupait la parole à tout le monde, et racontait les anecdotes les plus saugrenues (par exemple, la célèbre actrice et le marquis de Pequigny, qu'il avait apprise la veille d'un voyageur français). La marquise, de son côté, ne pouvait tenir en place ; elle se promenait dans le salon, elle passait dans une galerie voisine du salon, où le marquis n'avait admis que des tableaux coûtant chacun plus de 20.000 francs. Ces tableaux avaient un langage si clair ce soir-là qu'ils fatiguaient le cœur de la marquise à force d'émotion. Enfin, elle entendit ouvrir les deux battants, elle courut au salon ; c'était la marquise Raversi ! Mais en lui adressant les compliments d'usage, Clélia sentait que la voix lui manquait. La marquise lui fit répéter deux fois la question :

- Que dites-vous du prédicateur à la mode ? qu'elle n'avait point entendue d'abord.

- Je le regardais comme un petit intrigant, très digne neveu de l'illustre comtesse Mosca ; mais à la dernière fois qu'il a prêché, tenez, à l'église de la Visitation, vis-à-vis de chez vous, il a été tellement sublime, que, toute haine cessante, je le regardais comme l'homme le plus éloquent que j'aie jamais entendu.

- Ainsi vous avez assisté à un de ses sermons ? dit Clélia toute tremblante de bonheur.

- Mais comment, dit la marquise en riant, vous ne m'écoutez donc pas ? Je n'y manquerais pas pour tout au monde. On dit qu'il est attaqué de la poitrine, et que bientôt il ne prêchera plus !

À peine la marquise sortie, Clélia appela le Gonzo dans la galerie.

- Je suis presque résolue, lui dit-elle, à entendre ce prédicateur si vanté. Quand prêchera-t-il ?

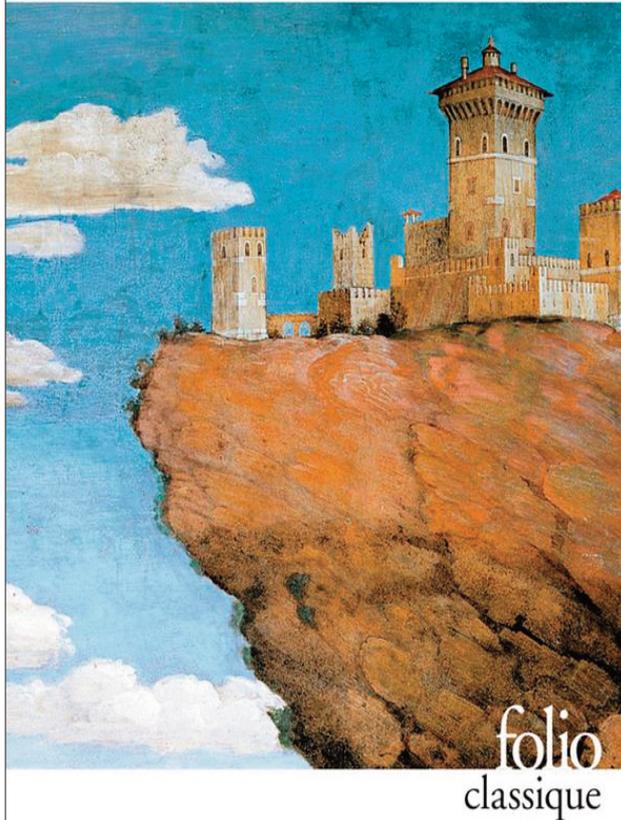
- Lundi prochain, c'est-à-dire dans trois jours ; et l'on dirait qu'il a deviné le projet de Votre Excellence, car il vient prêcher à l'église de la Visitation.

Tout n'était pas expliqué ; mais Clélia ne trouvait plus de voix pour parler ; elle fit cinq ou six tours dans la galerie, sans ajouter une parole. Gonzo se disait : Voilà la vengeance qui la travaille. Comment peut-on être assez insolent pour se sauver

Stendhal

La Chartreuse de Parme

Édition de Mariella Di Maio



d'une prison, surtout quand on a l'honneur d'être gardé par un héros tel que le général Fabio Conti !

- Au reste, il faut se presser, ajouta-t-il avec une fine ironie ; il est touché à la poitrine. J'ai entendu le docteur Rambo dire qu'il n'a pas un an de vie ; Dieu le punit d'avoir rompu son ban en se sauvant traîtreusement de la citadelle.

La marquise s'assit sur le divan de la galerie, et fit signe à Gonzo de l'imiter. Après quelques instants, elle lui remit une petite bourse où elle avait préparé quelques sequins.

- Faites-moi retenir quatre places. - Sera-t-il permis au pauvre Gonzo de se glisser à la suite de Votre Excellence ?

- Sans doute ; faites retenir cinq places... Je ne tiens nullement, ajouta-t-elle, à être près de la chaire ; mais j'aimerais à voir mademoiselle Marini, que l'on dit si jolie.

La marquise ne vécut pas pendant les trois jours qui la séparaient du fameux lundi, jour du sermon. Le Gonzo, pour qui c'était un insigne honneur d'être vu en public à la suite d'une aussi grande

dame, avait arboré son habit français avec l'épée ; ce n'est pas tout, profitant du voisinage du palais, il fit porter dans l'église un fauteuil doré magnifique destiné à la marquise, ce qui fut trouvé de la dernière insolence par les bourgeois. On peut penser ce que devint la pauvre marquise, lorsqu'elle aperçut ce fauteuil, et qu'on l'avait placé précisément vis-à-vis la chaire. Clélia était si confuse, baissant les yeux, et réfugiée dans un coin de cet immense fauteuil, qu'elle n'eut pas même le courage de regarder la petite Marini, que le Gonzo lui indiquait de la main, avec une effronterie dont elle ne pouvait revenir. Tous les êtres non nobles n'étaient absolument rien aux yeux du courtisan.

Fabrice parut dans la chaire ; il était si maigre, si pâle, tellement consumé, que les yeux de Clélia se remplirent de larmes à l'instant. Fabrice dit quelques paroles, puis s'arrêta, comme si la voix lui manquait tout à coup ; il essaya vainement de commencer quelques phrases ; il se retourna, et prit un papier écrit.

- Mes frères, dit-il, une âme malheureuse et bien digne de toute votre pitié, vous engage, par ma voix, à prier pour la

fin de ses tourments, qui ne cesseront qu'avec sa vie.

Fabrice lut la suite de son papier fort lentement ; mais l'expression de sa voix était telle, qu'avant le milieu de la prière tout le monde pleurait, même le Gonzo.

- Au moins on ne me remarquera pas, se disait la marquise en fondant en larmes.

Tout en lisant le papier écrit, Fabrice trouva deux ou trois idées sur l'état de l'homme malheureux pour lequel il venait solliciter les prières des fidèles. Bientôt les pensées lui arrivèrent en foule. En ayant l'air de s'adresser au public, il ne parlait qu'à la marquise. Il termina son discours un peu plus tôt que de coutume, parce que, quoi qu'il pût faire, les larmes le gagnaient à un tel point qu'il ne pouvait plus prononcer d'une manière intelligible. Les bons juges trouvèrent ce sermon singulier, mais égal au moins, pour le pathétique, au fameux sermon prêché aux lumières. Quant à Clélia, à peine eut-elle entendu les dix premières lignes de la prière lue par Fabrice, qu'elle regarda comme un crime atroce d'avoir pu passer quatorze mois sans le voir. En rentrant chez elle, elle se mit au lit pour pouvoir penser à Fabrice en toute liberté ; et le lendemain, d'assez bonne heure, Fabrice reçut un billet ainsi conçu :

« On compte sur votre honneur ; cherchez quatre braves de la discrétion desquels vous soyez sûr, et demain, au moment où minuit sonnera à la Steccata, trouvez-vous près d'une petite porte qui porte le numéro 19, dans la rue Saint-Paul. Songez que vous pouvez être attaqué, ne venez pas seul. »

En reconnaissant ces caractères divins, Fabrice tomba à genoux et fondit en larmes : Enfin, s'écria-t-il, après quatorze mois et huit jours ! Adieu les prédications.

Il serait bien long de décrire tous les genres de folies auxquels furent en proie, ce jour-là, les cœurs de Fabrice et de Clélia. La petite porte indiquée dans le billet n'était autre que celle de l'orangerie du palais Crescenzi, et, dix fois dans la journée, Fabrice trouva le moyen de la voir. Il prit des armes, et seul, un peu avant minuit, d'un pas rapide, il passait près de cette porte, lorsqu'à son inexprimable joie, il entendit une voix bien connue, dire d'un ton très-bas :

- Entre ici, ami de mon cœur.

Fabrice entra avec précaution et se trouva à la vérité dans l'orangerie, mais vis-à-vis une fenêtre fortement grillée et élevée, au-dessus du sol, de trois ou quatre pieds. L'obscurité était profonde, Fabrice avait entendu quelque bruit dans cette fenêtre, et il en reconnaissait la grille avec la main, lorsqu'il sentit une main, passée à travers les barreaux, prendre la sienne et la porter à des lèvres qui lui donnèrent un baiser.

- C'est moi, lui dit une voix chérie, qui suis venue ici pour te dire que je t'aime, et pour te demander si tu veux m'obéir.

(A suivre)

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE L'ÉQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE DE BERKANE

AVIS DE RECTIFICATION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL N° BER 12/2025.

Le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport de la Logistique de Berkane, **annonce au public** que l'avis d'appel d'offre ouvert national n° Ber 12/2025 relatif aux : TRAVAUX DE BALISAGE DE LA PLAGE DE SAIDIA (SAISON D'ESTIVAGE 2025) DANS LA PROVINCE DE BERKANE.

porte les rectifications suivantes :

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

Cinq Cent huit Mille Huit Cent Dirhams TTC (508 800,00 DH) TTC.

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Dix Mille Dirhams;(10 000,00 DH).

Au lieu

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

Trois Cent Quatre-vingts Trois Mille Deux Cent Quatre-vingts Dirhams (383 280,00 DH).

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Sept Mille Cinq Cents Dirhams;(7 500,00 DH).

Le reste de l'avis reste sans changement.

N° 2251/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Économie et des Finances
Direction des Domaines de l'État

AVIS RECTIFICATIF DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL SUR OFFRES DE PRIX
N° 4/DDE/DSI/2025

relatif à la réalisation des prestations de maintenance des portails internet et intranet de la Direction des Domaines de l'État en lot unique.

Il est porté à la connaissance des concurrents et du public, que des erreurs manifestes ont été constatées dans les avis annexés au règlement de consultation (date d'ouverture des plis mentionnée dans les avis annexés au règlement de consultation différente de la date d'ouverture des plis mentionnée dans les journaux et le portail des marchés publics).

De ce fait, et conformément au dernier alinéa du paragraphe 7 de l'article 22 du décret n° 2-22-431 du 08/03/2023 relatif aux marchés publics, la date d'ouverture des plis est reportée au **28 avril 2025 à 14 h 30 mn au lieu du 17 avril 2025 à 10 h 00 mn.**

Le reste du contenu de l'avis demeure sans changement.

N° 2252/PA



Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale
du Préscolaire & des Sports

Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation De la région Fès - Meknès
Direction provinciale de Taza.

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° 45/DTZ/INV/2025

Le mercredi 7 Mai 2025 à 10 heures, Il sera procédé au siège de la direction provinciale à TAZA (relevant de l'AREF FES MEKNES) rue Allal El Fassi -TAZA, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres NATIONAL sur offre de prix n° 45/DTZ/INV/2025 du 7 /05/2025 pour TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU LYCEE COLLEGIAL MOULAY RACHID A LA PROVINCE DE TAZA (tranche2)

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des couts des prestations établies par le maitre d'ouvrage est fixée à la somme de :

Un million cent quatre-vingt et un mille six cent quarante-six dirhams (1181646,00 DH)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme : Vingt mille dirhams 20000,00 DH

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 et 34 du Décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers, par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse :

www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 5 du règlement de consultation.

Il est exigé une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification conformément au tableau ci-dessous :

Secteur	Classe minimale	Qualification
A	4	A5

N° 2254/PA



ROYAUME DU MAROC

AGENCE NATIONALE DES PORTS
DIRECTION DU PORT DE JORF LASFAR ET REGION
AVIS APPEL D'OFFRE OUVERT
N° 05/AOO/DPJR/ANP/2025

SEANCE PUBLIQUE

Le 08 Mai 2025 à 11h00 Il sera procédé, dans les bureaux de la Direction du Port de Jorf Lasfar et Région à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

TRAVAUX DE REALISATION DES PENTES POUR L'AMELIORATION DES
CONDITIONS D'AMARRAGE AU NIVEAU DES BOLLARDS SUR DIGUE
PRINCIPALE AU PORT DE JORF LASFAR

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics dans les conditions prévues à l'article 19 du Règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est de :
4 932 950, 00 DHS HT soit en lettres Quatre Million Neuf Cent Trente Deux Mille Neuf Cent Cinquante Dix Dirhams Hors Taxes.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 85 000, 00 DHS (Quatre Vingt Cinq Mille Dirhams).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

Les concurrents doivent :

- Déposer électroniquement leurs plis conformément à l'Atrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 Hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics;

Il est prévu une visite des lieux et une réunion d'information qui auront lieu le : 28/04/2025 à 11h00 au Port de Jorf Lasfar.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par article 10 du règlement de la consultation.

Pour les sociétés marocaines :

Une copie légalisée du certificat de qualification et de classification des entreprises du BTP délivré par le Ministère de l'Équipement et de l'Éau

SECTEUR: E QUALIFICATION: E4 et E5 CLASSE: 4

Pour les sociétés non installées au Maroc :

Elles doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP- Direction du Port de Jorf Lasfar et Région auprès de la Division Support- Bureau des Marchés -au km 22 route de Oualidia -EL Jadida -

Tél : 05 29 05 99 49 – 06 20 69 51 82– Fax : 05 23 34 54 31.

Agence Nationale des Ports - Direction du Port de Jorf Lasfar et Région
Direction du Port de Jorf Lasfar, Km 22, Route Oualidia, BP 3182, El Jadida (Poste principale)
Tél : 05-29-05-99-49 / 06-20-69-51-82 / 06-20-69-53-11 Fax : 05-23-34-54-31

N° 2253/PA

SPACESCREEN CONSTITUTION

Au terme d'un acte sous-seing privé, établi à Casablanca en date du 04 février 2025, il a été établi les statuts d'une société SARL, dont les caractéristiques sont :

- Dénomination : SPACESCREEN
- Objet social : Publicité
- Durée : 99 ans.
- Siège social : 24 RUE IBNOU KATIR RDC IMM BOUCHRA, CASABLANCA.
- Capital social : 100.000 DHS divisé en 1000 parts de 100,00 Dhs chacune, attribuées à M. Khalead CHERRA à hauteur de 670 (parts) et 330 (Trois cent trente parts) à M. Toufik ALAOUI
- Apports : apports en numéraires de 100.000,00 DHS libérés intégralement par M. Khalead CHERRA à hauteur de 67 000 dirhams et M. Toufik ALAOUI à 33 000 dirhams
- Gérance : M. Khalead CHERRA

Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca n°17461 le 9 avril 2025. RC N°671159.

N° 2255/PA

NADOR DES COMPTEES LIQUIDATION

I) Aux termes des décisions Extraordinaires en date 11/02/2025, l'associé unique de ladite société : « K & A INFO » a décidé de :

- L'examen et approbation du compte de liquidation,
- De donner quitus au liquidateur et décharge de son mandat,
- La constatation de la clôture de liquidation,

II) Le dépôt Légale a été effectué au G.T. de Première Instance de Nador le 11/04/2025, sous le N° 10021.

POUR EXTRAIT ET MENTION

N° 2256/PA

MODIFICATION

I/- suivant au PV de l'AGE en date du 04/02/2025 de la société ORBITE MAINTENANCE SARL, il a été décidé :

*- Augmentation du capital social qui était actuellement CINQ MILLION DE DIRHAMS (5 000.000,00 dhs) d'une somme d'UN MILLION CINQ CENT MILLE DE DIRHAMS (1 500.000,00 dhs) pour le porter ainsi à SIX MILLION CINQ CENT MILLE DE DIRHAMS (6 500 000,00 dhs) par la création et l'émission de 15 000 parts sociales nouvelles d'une valeur de 100 dhs chacune.

La présente augmentation est faite par compensation des créances liquides et exigibles de porteur de parts sociales contre la société, par conséquent modification de l'article VI des statuts.

- Nouvelle répartition du capital :

- Mr: SAMIR CHA-

KRAOUI : 42 250 Parts Soit 4 225 000,00 DHS - Mr: HASSAN TOUARSSEY : 22 750 Parts Soit 2 275 000,00 DHS TOTAL : 65 000 Parts Soit 6 500.000,00 DHS

- Ajout l'activité suivante : ENTREPRENEUR DE TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTION.

Par conséquent modification de l'article III des statuts (OBJET SOCIAL)

- La mise à jour des statuts.

II/- Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce CASABLANCA le 27/03/2025 sous le numéro 965228.

N° 2257/PA

LOCAJ AVIS DE CONSTITUTION D'UNE SARL AU

I - Aux termes d'un acte sous seing privé établi à Casablanca en date du 19 Mars 2025 et y enregistré, il a été constitué une société à responsabilité limitée a associé unique, des statuts de laquelle il a été extrait ce qui suit

1) DENOMINATION : « LOCAJ »

2) SIEGE SOCIAL : 75, bd Anfa, Angle Rue Clos de Provence 8ème étage Appt. B103 Casablanca

3) OBJET : La Location, Achat et Vente des biens immobiliers.

4) CAPITAL SOCIAL : Le capital social est fixé à la somme de 100.000,00 DH. Il est divisé en 1000 PARTS de 100 dirhams chacune, entièrement libérées, et attribuées à :

- Monsieur JABRANI NABIL : 1000 PARTS
- 5) GERANCE : La société est gérée par le gérant Monsieur JABRANI NABIL pour une durée indéterminée.

II- Le dépôt légal a été effectué au tribunal de Casablanca le 08/04/2025 sous n°966110

N° 2258/PA

Royaume du Maroc Ministère de l'Éducation Nationale, du Préscolaire et des sports Académie Régionale d'Éducation et de Formation Région de Marrakech Safi Direction provinciale de Chichaoua AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL SUR OFFRES DE PRIX N° : 02/2025/CH/SPORT « Séance publique »

Le 08 mai 2025 à 10 :00 Heures, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le directeur du MENPS à Chichaoua (Av. Mohamed VI, Hay Mohammadi - CU Chichaoua), à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres national sur offres de prix, pour : Les travaux de construction de trois (03) terrains de proximité aux communes : oulad moumna 02 et rahala 01 - province de chichaoua.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 50.000,00 DH (Cinquante

Mille Dirhams)

L'estimation des coûts des travaux est fixée à la somme de : 3 024 562,90 dirhams (Trois Millions Vingt-Quatre Mille Cinq Cent Soixante-Deux Dirhams Quatre-Vingt-Dix Centimes).

Le dossier de l'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés de l'État « www.marchespublics.gov.ma ».

La présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents se feront exclusivement par voie électronique conformément à l'arrêté de la Ministre de l'Économie et des finances N°1692-23 du 23/06/2023, relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation.

N° 2259/PA

ROYAUME DU MAROC UNIVERSITE CHOUAIB DOUKALI FACULTE DES SCIENCES PROVINCE - EL JADIDA AVIS D'APPEL NATIONAL SUR OFFRES DE PRIX N° 01/BET/FSJ/2025

Le Mardi 13 Mai 2025 à 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Faculté des Sciences d'El Jadida sis au Boulevard des Faculté ville d'El Jadida, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix n°01/BET/FSJ/2025 du 13/05/2025, pour : Etudes techniques et suivi des travaux d'aménagement et d'entretien des bâtiments de la Faculté des Sciences d'El Jadida, lancé en lot unique.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du Portail des Marchés Publics accessible à l'adresse (www.marchespublics.gov.ma)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de: Cinquante mille Dirhams toutes taxes comprises (50.000,00 DHS T.T.C).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: Mille dirhams (1 000,00 DH) ;

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n°22-431 du 15 chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du Règlement de la consultation.

N° 2260/PA

Royaume du Maroc Ministère de l'Intérieur Wilaya de la Région de Béni Mellal Khenifra Province de Béni-Mellal Commune Ouled yaich AVIS D'APPEL

D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL N° : 2 /CTOY /2025

Le 08/05/2025 à 10 Heure , il sera procédé dans la salle des réunions de la commune territoriale Ouled yaich, à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert international sur offres des prix en date du : 08/05/2025 à 10 heure relatif à : L'acquisition de deux ambulances équipées et un fourgon mortuaire. Commune ouled yaich province de BENI MELLAL.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 1 250 000,00DHS (UN MILLION DEUX CENT CINQUANTE MILLE DIRHAMS)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 24 000,00DHS (VINGT QUATRE MILLE DIRHAMS)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n°22-431 du 15 Chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les prospectus, notices

ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au bureau d'ordre de la commune au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 8 du règlement de la consultation.

N° 2261/PA

Royaume du Maroc Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL SUR OFFRES DE PRIX N° 09/DRAO UJDA /2025

Le 12/05/2025 à 10 heure, il sera procédé dans, il sera procédé au siège de la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental à Oujda ; Bd LOUJIDI Moustapha, Route AOUINT ESSRAK BP ; à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres ouvert national à relatif à L'Assistance technique des agriculteurs pour la mise en œuvre du label IGP Amandes Béni Snassen et la caractérisation du miel de jububier et du miel de romarin dans les provinces relevant de la zone d'action de la Direction Régionale d'Agriculture de l'Oriental-Oujda- en lot unique.

Le dossier d'Appel d'Offres peut être téléchargé à partir du Portail des marchés public : accessible à l'adresse : (www.marchespublics.gov.ma).

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Trois cent quatre-vingt-dix-neuf mille six cent dirhams (399 600,00 Dhs) toutes taxes comprises.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : six mille Dirhams (6 000,00 dhs)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma. Conformément à l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 23 juin 2023

Le dossier technique comprendra : les certificats d'agrément dans les domaines d'activité : D9, délivrés conformément au décret n°22-98-84 du 22 Mars 1999. (Copies ou originales).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de Consultation.

N° 2262/PA



AVIS RECTIFICATIF

APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIE A MAJORATION

N° 02/DRDE- AGADIR/2025 du 28/04/2025 à 10 heures

Le Directeur Régional des Domaines de l'Etat d'Agadir informe les concurrents intéressés par l'appel d'offre ouvert simplifié à majoration N° 02/DRDE-AGADIR/2025 du 28/04/2025 à 10 heures dont l'objet est : **Le nettoyage et la maintenance en parfait état de propreté, en lot unique, des locaux de la Direction Régionale des Domaines de l'Etat d'Agadir et des Délégations des Domaines de l'Etat d'Agadir, de Tiznit et de Taroudant, est modifié comme suit :**

Lire :

L'estimation des travaux établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme : **Trois Cent Neuf mille Six cent Quatorze dirhams Cinquante Neuf Centimes T.T.C (309.614,59 TTC).**

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **six mille dirhams (6000,00DH) ;**

Au lieu de :

L'estimation des travaux établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme : **trois cent quarante-cinq mille six cent soixante-douze dirhams et dix-neuf centimes T.T.C (345.672,19 TTC).**

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **six mille cinq cent dirhams (6500,00DH) ;**

Le reste des conditions de la concurrence n'a pas subi de changement.

N° 2263/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE SETTAT
COMMUNE DE SETTAT
CS/DSC/DAFE/SBM
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
NATIONAL N°
13/CS/2025

Le 13/05/2025 à 11h00 sera procédé, dans les bureaux de Madame la Présidente de la Commune de Settat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix pour l'objet : GROS TRAVAUX DE MAINTENANCE DE VOIRIES DE LA COMMUNE DE SETTAT-PROVINCE DE SETTAT- Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marches-publics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 3.510.060,00 dhs (trois millions cinq cent dix mille soixante dirhams) Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 70.000,00 dhs (soixante-dix mille dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°5 du règlement de Consultation. N.B : (Cet appel d'offres est réservé à la petite et moyenne entreprise aux coopératives aux unions des coopératives et à l'auto-entrepreneur et les jeunes entreprises innovantes)

N° 2264/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
D'EL JADIDA
CONSEIL DE
LA PROVINCE
D'EL JADIDA
DIRECTION GENERALE
DES SERVICES
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
INTERNATIONAL
N°01/2025/BP

Le Jeudi 08 Mai 2025 à 10:00 Heures, il sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le Président du Conseil de la Province d'El Jadida, sis à 11, rue Beethoven El Jadida, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres international sur offres de prix n°01/2025/BP du Jeudi 08 Mai 2025, pour : « Travaux d'élargissement et de renforcement de la

RP3402 du PK 5+000 au PK 13+700, liaison côtière entre El Jadida et la RR320 (Province d'El Jadida). » Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marches-publics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 18 773 107,20 dhs TTC (Dix-huit millions et Sept Cent Soixante-Treize mille et Cent Sept Dirhams et Vingt centimes). Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 300 000,00 dirhams (Trois Cent mille dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32, et 34 du décret n°2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés public accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 3 du règlement de consultation.

N° 2265/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication
Département de la Jeunesse
DIRECTION PROVINCIALE DE TAOUNATE
AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT SIMPLIFIE
N°01/2025

Le 06/05/2025 à 11Heures, il sera procédé, dans le bureau des marchés de la direction provinciale de la jeunesse, de la culture et de la communication -secteur jeunesse-taounate à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix n° 01/ 2025, pour objet : Prestations de restauration collective des colonies de vacances relevant de la direction provinciale de taounate du ministère de la jeunesse, de la culture et de la communication- département de la jeunesse-- lot unique-

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marches-publics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :593 049.60 dhs (cinq cents quatre-vingt treize mille quarante-neuf dhs 60 cts)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: 11 800.00dhs (onze mille huit cents dhs 00 cts) Le contenu, la présenta-

tion ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux Dispositions des articles 30, 32, 34, 37 et 135 du décret 2-22-431 relatif aux marchés publics et à l'arrêté Du ministre délégué auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n°1692-23 du 4 hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 2266/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'EQUIPEMENT ET
DE L'EAU
DIRECTION
PROVINCIALE DE
L'EQUIPEMENT, DU
TRANSPORT ET DE LA
LOGISTIQUE LARACHE

Avis d'appel d'offres ouvert simplifié
N° 07/DPETL/Lar 2025
Le 28 AVRIL 2025 à 11 H du matin, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Larache, place Oued El Makhazine Larache à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert sur offre de prix pour :

ACHAT D'EMULSION ET DES ENROBES A FROID POUR LES BESOINS DE L'ENTRETIEN DU RESEAU ROUTIER DE LA DPETL DE LARACHE (PROVINCE DE LARACHE) (MARCHE RESERVE AUX PME) Le dossier d'appel d'offres doit également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma et à partir de l'adresse électronique suivante : www.mtpnet.gov.ma. Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 4 000,00 dirhams, (Quatre Mille Dhs).

L'estimation du coût des prestations : 211 500,00 dirhams, (Deux Cent Onze Mille Cinq Cent Dhs TTC).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22- 431 du 15 chaabane 1444 (08 Mars 2023) relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent : - déposer leurs offres par voie électronique dans le site des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles exigées par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 2267/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'EQUIPEMENT ET
DE L'EAU
DIRECTION
PROVINCIALE DE
L'EQUIPEMENT, DU
TRANSPORT
ET DE LA LOGISTIQUE
LARACHE

Avis d'appel d'offres ouvert simplifié
N° 08/DPETL/Lar 2025
Le 28 AVRIL 2025 à 12 H du matin, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Larache, place Oued El Makhazine Larache à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert sur offre de prix pour :

(PC 2025) ACHAT D'HABILLEMENT POUR LES AGENTS D'ENTRETIEN ROUTIER DE LA DPETL DE LARACHE (PROVINCE DE LARACHE) (MARCHE RESERVE AUX PME)

Le dossier d'appel d'offres doit également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma et à partir de l'adresse électronique suivante : www.mtpnet.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 1 300,00 dirhams, (Mille Trois Cent Dhs).

L'estimation du coût des prestations : 69 240,00 dirhams, (Soixante Neuf Mille Deux Cent Quarante Dhs TTC).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22- 431 du 15 chaabane 1444 (08 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent : - déposer leurs offres par voie électronique dans le site des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles exigées par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 2268/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
REGION GUELIMIM-
OUED NOUN
PROVINCE
DE SIDI IFNI
CONSEIL PROVINCIAL
DE SIDI IFNI
AVIS DE LA
CONSULTATION
ARCHITECTURALE
OUVERTE

N° CA 02/2025/BP
Le 19 Mai 2025 à 11 heures 00 minutes, il sera procédé, dans les bureaux du Conseil Provincial de Sidi Ifni sis à (Salle des réunions) sis à Quartier AL FATEH VILLE SIDI IFNI à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale ouverte N°

CA.02/2025/BP pour : Réalisation des études architecturales et suivi des travaux de construction de la résidence d'étudiant et d'étudiante à la ville de Sidi Ifni, Province de Sidi Ifni.

Le dossier de la consultation architecturale ouverte doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marches-publics.gov.ma.

Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est (Quatre millions huit cent quatre-vingt-huit mille Dirhams, 00 Cts) (4 888 000,00Dh H.T).

Le contenu, la présentation et le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 103, à 105 du décret relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent : - Soit déposer leurs plis contre récépissé dans le Bureau des marchés, à l'adresse précitée.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau précité.

- Soit les remettre au président du jury de la consultation architecturale ouverte au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°09 du règlement de consultation.

N° 2269/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE FAHS ANJRA
COMMUNE ALBAHRAOYINE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX
N° 01/2025/M-SEANCE PUBLIQUE

Le président de la commune rurale Al Bahraoyine - Province Fahs Anjra lance un Appel d'Offres Ouvert N° 01/2025/M en lot unique, pour location du café-restaurant et de salle de sport du centre socio-sportif relevant de la commune Al Bahraoyine - Province Fahs Anjra.

N° A.O	Designation du local	Situation	Date et lieu d'ouverture des plis	Caution provisoire en dhs	Estimation en dhs	
01	Café / Restaurant	Un local commercial en RDC fini est équipé par un WC et une cage d'escalier pour l'accès à la terrasse Une terrasse finie qui dévoile une vue panoramique publique	nouvelle construction sise au centre Nouinouiche sur la voie principale relevant à la commune AL BAHRAOYINE	08/05/2025 à 11h00. à la salle de réunion au siège de la commune Al Bahraoyine Province Fahs Anjra	27000.00	9000.00
	Salle de sport	Un local en RDC fini est équipé par des WC et des vestiaires Entrée principale et espace vert			22500.00	7500.00

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés, il peut être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma/>

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret n° 2.22.431 du 16 chaabane 1444 (08 Mars 2023) relatifs aux marchés publics tel qu'il a été modifié et complété.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique via le portail marocain des marchés publics.

Les concurrents sont invités à fournir les pièces prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

La visite des lieux (facultative) est programmée pour le mardi 05/05/2025 à 11h, pour l'ensemble des concurrents à partir du siège de la commune rurale Al Bahraoyine - Province Fahs Anjra.

N° 2270/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE KENITRA
COMMUNE MOGRANE
Avis d'appel d'offres
ouvert international n° :
02/2025

Le Mardi 13 Mai 2025, à 10h00 du Matin, Il sera procédé, au bureau du président de la Commune de Mograne, sis au siège de la commune Mograne à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international sur offres des prix, n°02/2025 du Mardi 13 Mai 2025, pour « ACQUISITION DES VEHICULES ET BACS POUR COLLECTE DES DECHETS AU PROFIL DE LA COMMUNE MOGRANE PROVINCE DE KENITRA » Lot unique.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marches-publics.gov.ma.

*L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 1.558.485,99DHS ; (Un Million Cinq Cent Cinquante Huit Mille Quatre Cent Quatre-Vingt-Cinq Dirhams 99 cts) T.T.C

*Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 30.000,00DHS. (Trente Mille Dirhams)

*Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34

du décret 2-22-431 du 8 mars 2023 relatif aux marchés publics.

*Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marches-publics.gov.ma.

* Les prospectus, notices et les documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau de service technique de la commune Mograne au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° :9 du règlement de consultation.

N° 2271/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'EDUCATION
NATIONALE,
DU PRESICOLAIRE ET
DES SPORTS

Académie Régionale
d'Education et de
Formation de la Région
Casablanca – Settat
Direction Provinciale
de Sidi Bennour

AVIS D'APPEL D'OFFRE
OUVERT NATIONAL
SIMPLIFIE
N°22/SB/2025

Le 28/04/2025 à 11H00, il sera procédé, au siège de la direction de Sidi Bennour, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sim-

plifié sur offres de prix N°22/SB/2025, pour objet : L'ACHAT DE FOURNITURES D'ENSEIGNEMENT POUR LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI BENNOUR.

Sous réserve des dispositions de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 Hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics, et des dispositions de l'article 135 du décret n° 2-22-431 du 8 mars 2023 relatif aux marchés publics, le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marches-publics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 402 600,00 Dhs. (Quatre Cent Deux Mille Six Cent Dirhams, TTC).

Le cautionnement provisoire est fixé comme suit : 8 000,00 Dhs (Huit Mille Dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers

par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marches-publics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°08 et

09 du règlement de consultation.

N° 2272/PA



المملكة المغربية
وزارة التربية الوطنية والتعليم الأولي والرياضة
الأكاديمية الجهوية للتربية والتكوين لجهة درعة تافيلالت
المديرية الإقليمية لوزازات

AVIS DES CONSULTATIONS ARCHITECTURALES OUVERTES
N° 07, 08/CA/2025

Séance publique

Le 07 Mai 2025 à partir de 10 h00min du matin, il sera procédé au bureau du chef de service des constructions, de l'équipement et du patrimoine relevant de la direction provinciale de l'académie régionale d'éducation et de formation Draa-Tafilalet à Ouarzazate à l'ouverture des plis relatifs aux consultations architecturales ouvertes suivantes :

C A N°	OBJET DE LA CONSULTATION	BUDGET PREVISIONNEL MAXIMUM, HT
07/CA/2025	ETUDES, CONCEPTION ARCHITECTURALE ET SUIVI DE TRAVAUX DE TRANSFORMATION DE L'ECOLE TIOURJIDAL EN ECOLE COMMUNAUTAIRE A LA COMMUNE DE IGHEM NOUGDAL - PROVINCE D'OUARZAZATE	2 600 000,00 DH
08/CA/2025	ETUDES, CONCEPTION ARCHITECTURALE ET SUIVI DE TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE LA DEUXIEME CHANCE -NOUVELLE GENERATION A LA COMMUNE SKOURA AHL LOUST - PROVINCE D'OUARZAZATE.	1 200 000,00 DH

Les dossiers des consultations architecturales peuvent être téléchargés à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 103,104 et 105 du décret n°2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics. Les architectes peuvent déposer leurs dossiers conformément aux dispositions des article 105 et 135 du décret n°2-22-431 précité, et de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances chargé du budget n° 1692-23 du 04 Hija 1444 (23/06/2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au Bureau des marchés à la direction provinciale de l'académie régionale d'éducation et de formation Draa-Tafilalet à Ouarzazate;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité,
- Soit les remettre au président de la commission des appels d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit déposer par voie électronique dans le portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

N° 2273/PA

Royaume du Maroc

Ministère de
l'Équipement et de l'Eau



المملكة المغربية
وزارة التجهيز والماء

**Avis de Report
d'Appel d'Offres Ouvert national
n°16/2025**

Le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, de la Logistique de Taroudant, porte à la connaissance du public que l'Appel d'offres Ouvert national N° 16/2025 du 18 Avril 2025 à 10 H, relatif au :

Travaux de réparation des dégâts des crues survenues en septembre 2024 sur les routes non classées :

- La RNC reliant la CT Toughmert et la RR106.
- La RNC reliant Douar Tazalaght à la CT Ait Abdellah et la RR106.
- La RNC reliant Douar Tintzourine et Douar Tassa à la CT Azaghar N°irs.

A PROVINCE DE TAROUDANNT.

a subis la modification suivante :

- La date de la séance d'ouverture des plis est reportée au 30 Avril 2025 à 10h au lieu du 18 Avril 2025 à 10h.

Le reste est inchangeable.

N° 2274/PA

Royaume du Maroc

Ministère de
l'Équipement et de l'Eau



المملكة المغربية
وزارة التجهيز والماء

**Avis de Report
d'Appel d'Offres Ouvert national
N°17/2025**

Le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, de la Logistique de Taroudant, porte à la connaissance du public que l'Appel d'offres Ouvert national N° 17/2025 du 18 Avril 2025 à 11 H, relatif au :

Travaux de réparation des dégâts des crues survenues en septembre 2024 sur les routes non classées :

- La RNC reliant Douar Tiout et Douar Adinar à la CT Sidi Ahmed ou Abdellah.
- La RNC reliant la CT Oulkadi et la CT Tisfane.
- La RNC reliant la CT Ait Abdellah et la CT Tabia.

PROVINCE DE TAROUDANNT

a subis la modification suivante :

- La date de la séance d'ouverture des plis est reportée au 30 Avril 2025 à 11h au lieu du 18 Avril 2025 à 11h.

Le reste est inchangeable.

N° 2275/PA

MY STORY'S COFFEE CONSTITUTION
 Suivant acte sous seing privé en date du 27/03/2025, il a été établi les statuts d'une société SARL AU dont les caractéristiques sont :
 - OBJET SOCIAL : Café - Milk Bar
 - DUREE : 99 ans
 - SEIGE SOCIAL : BAB ANASSI GH1 Imm 9-1 N° C6-C7 Sidi Moumen Casablanca
 - CAPITAL SOCIAL : 100.000,00 DHS reparti en 1000 parts de 100,00 DHS chacune attribuées à :
 - Mr EL FAKIH SI Mohammed : 1000 parts
 - GERANCE : Mr EL FAKIH SI Mohammed, gérant unique.
 - Le dépôt légal a été effectué au tribunal de Commerce de Casablanca sous le n° 966756 Du 10/04/2025 sous RC N° 671489.

N° 2276/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE D'EL KELAA DES SRAGHNA AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

NATIONAL N° 03/2025
 Le 14/05/2025 à 11 h00, il sera procédé, dans les bureaux de Mr le Directeur Provincial de l'Equipement, du Transport et de la Logistique d' El Kelaa des Sraghna sis à la Direction Provinciale de l'Equipement du Transport et de la Logistique d' El Kelaa des Sraghna à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix n°03/2025 du 14/05/2025 pour :
 Travaux de signalisation verticale et dispositifs de sécurité pour le réseau routier relevant de la DPETL d'El Kelaa des Sraghna -Province d'El Kelaa des Sraghna-
 Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marches-publics.gov.ma.
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Deux millions quatre cent treize mille neuf cent vingt dirhams (2 413 920.00 DHS TTC).
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Quarante mille dirhams (40 000.00 DHS)
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers de concu-

rents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.
 Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marches-publics.gov.ma.
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.
N° 2277/PA
ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE D'EL KELAA DES SRAGHNA AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° 04/2025
 Le 14/05/2025 à 10 h30min, il sera procédé, dans les bureaux de Mr le Directeur Provincial de l'Equipement, du Transport et de la Logistique d' El Kelaa des Sraghna sis à la Direction Provinciale de l'Equipement du Transport et de la Logistique d' El Kelaa des Sraghna à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'of-

fres ouvert national sur offres des prix du 14/05/2025 pour :
 Réalisation des essais de contrôle et suivi de la qualité des Travaux de signalisation verticale et dispositifs de sécurité pour le réseau routier relevant de la DPETL d'El Kelaa des Sraghna -Province d'El Kelaa des Sraghna-
 Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marches-publics.gov.ma.
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Soixante-seize mille huit cents dirhams (76 800.00 DHS TTC).
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Mille deux cent (1 200.00 DHS)
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers de concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.
 Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : [\[publics.gov.ma\]\(http://www.marches-publics.gov.ma\).
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.
N° 2278/PA
ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE LA TRANSITION ENERGETIQUE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE Département du Développement Durable AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL SUR OFFRES DE PRIX N° 3/DCDB/2025
 Le 27 Mai 2025 à 10h30, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction du Climat et de la Diversité Biologique, Ministère de la Transition Energétique et du Développement Durable - Département du Développement Durable, sis à 9 Avenue Al Araar, Secteur 16, Hay Riad à Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international sur offres de prix N°3/DCDB/2025 du 27/05/2025, pour « l'organisation de la participation du Maroc à la 30ème Conférence des Parties à la Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique \(COP30\), pour la période du 10 au 21 novembre](http://www.marches-</p>
</div>
<div data-bbox=)

2025 à Belém (Brésil), pour le compte du Département du Développement Durable ». Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marches-publics.gov.ma
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : huit million neuf cent vingt-sept mille trois cent trente-six dirhams Toutes Taxes comprises (8 927 336,00 DH TTC).
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Cent vingt mille Dirhams (120.000,00 DHS).
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers de concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n°2.22.431 du 15 Chaabna 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.
 Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marches-publics.gov.ma.
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.
N° 2279/PA

Horaires des trains

SENS MARRAKECH - CASABLANCA - FES

N° train	Marrakech	Benguerir	Settat	Berrechid	Casa Oasis	Casa voyageurs	Ain Sebaa	Mohammedia	Rabat Agdal	Rabat Ville	Salé	Salé Tabriquet	Kenitra	Sidi yahya	Sidi Slimane	Sidi Kacem	Meknes al amir	Meknes	Sebba ayoun	Ain taoudate	Fes
رقم القطار	مراكش	بنكوير	سطات	برشيد	الدار البيضاء الواسين	الدار البيضاء المسافرين	عين السبع	المحمدية	الرباط آكادال	الرباط المدينة	سلا	سلا تابتريقت	القنيطرة	سیدی يحيى	سیدی سليمان	سیدی قاسم	مكناص الكبير	مكناص	سبع عينون	عين تاوودات	فاس
171						5:40	5:48	5:59	6:31	6:37	6:47	6:51	7:10	7:25	7:44	7:59	8:38	8:47	9:07	9:24	9:24
103						6:40	6:48	6:59	7:31	7:37	7:47	7:51	8:13	8:30	8:49	9:05	9:46	9:55	10:06	10:17	10:35
600	4:50	5:35	6:39	6:59	7:21	7:30	7:38	7:49	8:21	8:27	8:37	8:41	9:02	9:35	9:51	10:30	10:39				11:15
602	5:50	6:35	7:39	7:59	8:21	8:30	8:38	8:49	9:21	9:27	9:37	9:41	10:02	10:19	10:38	10:54	11:33	11:42	11:53	12:04	12:25
141						9:30	9:38	9:49	10:21	10:27	10:37	10:41	11:02	11:35	11:51	12:30	12:39				13:15
606	7:50	8:35	9:39	9:59	10:21	10:30	10:38	10:49	11:21	11:27	11:37	11:41	12:02	12:19	12:38	12:54	13:33	13:42	13:53	14:04	14:25
143						11:30	11:38	11:49	12:21	12:27	12:37	12:41	13:02	13:35	13:51	14:30	14:39				15:15
610	9:50	10:35	11:39	11:59	12:21	12:30	12:38	12:49	13:21	13:27	13:37	13:41	14:02	14:19	14:38	14:54	15:33	15:42			16:22
v15245	10:50	11:35	12:09	12:59	13:21	13:30	13:38	13:49	14:21	14:27	14:37	14:41	15:02	15:35	15:51	16:30	16:39				17:15
614	11:50	12:35	13:39	13:59	14:21	14:30	14:38	14:49	15:21	15:27	15:37	15:41	16:02	16:19	16:38	16:54	17:33	17:42	17:53	18:04	18:25
616	12:50	13:35	14:39	14:59	15:21	15:30	15:38	15:49	16:21	16:27	16:37	16:41	17:02	17:35	17:51	18:30	18:39				19:15
618	13:50	14:35	15:39	15:59	16:21	16:30	16:38	16:49	17:21	17:27	17:37	17:41	18:02	18:19	18:38	18:54	19:33	19:42	19:53	20:04	20:25
620	14:50	15:35	16:39	16:59	17:21	17:30	17:38	17:49	18:21	18:27	18:37	18:41	19:02	19:35	19:51	20:30	20:39				21:15
622	15:50	16:35	17:39	17:59	18:21	18:30	18:38	18:49	19:21	19:27	19:37	19:41	20:02	20:19	20:38	20:54	21:33	21:42			22:18
624	16:50	17:35	18:39	18:59	19:21	19:30	19:38	19:49	20:21	20:27	20:37	20:41	21:02	21:35	21:51	22:30	22:39				23:15
626	17:50	18:35	19:39	19:59	20:21	20:30	20:38	20:49	21:21	21:27	21:37	21:41	22:02	22:35	22:51		23:36				24:12
MA						21:15	21:23	21:34	22:08	22:14	22:24	22:28	22:49	23:23	23:41		0:28				1:03
628	19:00	19:45	20:49	21:09	21:31	21:40	21:48	21:59	22:31	22:37	22:47	22:51	23:12	23:46	0:03		0:49				1:27
139						22:15	22:23	22:34	23:08	23:14	23:24	23:28	23:49	0:23	0:40		1:28				2:06
MT	21:00	21:46	22:49	23:10	23:34	23:48	23:59	0:14	0:52	1:00	1:13	1:20	1:44		2:30	3:17					3:58

SENS FES - CASABLANCA - MARRAKECH

N° train	Fes	Ain taoudate	Sebba ayoun	Meknes	Meknes al amir	Sidi Kacem	Sidi Slimane	Sidi yahya	Kenitra	Salé Tabriquet	Salé	Rabat Ville	Rabat Agdal	Mohammedia	Ain Sebaa	Casa voyageurs	Casa Oasis	Berrechid	Settat	Benguerir	Marrakech	
رقم القطار	فاس	عين تاوودات	سبع عينون	مكناص	مكناص الكبير	سیدی قاسم	سیدی سليمان	سیدی يحيى	القنيطرة	سلا تابتريقت	سلا	الرباط المدينة	الرباط آكادال	المحمدية	عين السبع	الدار البيضاء المسافرين	الدار البيضاء الواسين	برشيد	سطات	بنكوير	مراكش	
507	2:50			3:28		3:10	3:36	4:28	4:50	4:56	5:10	5:17	5:50	6:02	6:42	6:50						
AM	3:42			4:17		5:04	5:24	6:08	6:26	6:30	6:43	6:49	7:26	7:38	7:46							
104	4:55			5:30		6:12	6:25	7:00	7:18	7:22	7:35	7:40	8:12	8:23	8:35			8:44	9:06	9:30	10:31	11:14
106	5:40	5:54	6:04	6:17	6:22	7:04	7:17	7:39	8:00	8:18	8:22	8:35	8:40	9:12	9:23	9:35	9:44	10:06	10:30	11:31	12:14	
170	6:10	6:23	6:33	6:46																		
110	6:40			7:17	7:22	8:04	8:17	8:39	9:00	9:18	9:22	9:35	9:40	10:12	10:35	10:44	11:06	11:30	12:31	13:14		
112	7:40	7:54	8:04	8:17	8:22	9:04	9:17	10:00	10:18	10:22	10:35	10:40	11:12	11:23	11:35	11:44	12:06	12:30	13:31	14:14		
114	8:40			9:17	9:22	10:04	10:17	10:39	11:00	11:18	11:22	11:35	11:40	12:12	12:35	12:44	13:06	13:30	14:31	15:14		
116	9:40	9:54		10:17	10:22	11:04	11:17	12:00	12:18	12:22	12:35	12:40	13:12	13:23	13:35	13:44	14:06	14:30	15:31	16:14		
118	10:40			11:17	11:22	12:04	12:17	12:39	13:00	13:18	13:22	13:35	13:40	14:12	14:23	14:35	14:44	15:06	15:30	16:31	17:14	
120	11:40	11:54	12:04	12:17	12:22	13:04	13:17	14:00	14:18	14:22	14:35	14:40	15:12	15:23	15:35	15:44	16:06	16:30	17:31	18:14		
122	12:40			13:17	13:22	14:04	14:17	14:39	15:00	15:18	15:22	15:35	15:40	16:12	16:23	16:35	16:44	17:06	17:30	18:31	19:14	
124	13:40	13:54		14:17	14:22	15:04	15:17	16:00	16:18	16:22	16:35	16:40	17:12	17:23	17:35	17:44	18:06	18:30	19:31	20:14		
142	14:40			15:17	15:22	16:04	16:17	16:39	17:00	17:18	17:22	17:35	17:40	18:12	18:23	18:35	18:44	19:06	19:30	20:31	21:14	
128	15:40	15:54	16:04	16:17	16:22	17:04	17:17	17:39	18:00	18:18	18:22	18:35	18:40	19:12	19:23	19:35	19:44	20:06	20:30	21:31	22:14	
503	16:40			17:17	17:22	18:04	18:17	18:39	19:00	19:18	19:22	19:35	19:40	20:12	20:23	20:30						
132	17:40	17:54		18:17	18:22	19:04	19:17	20:00	20:18	20:22	20:35	20:40	21:12	21:23	21:35	21:44	22:06	22:30	23:31	0:14		
144	18:40			19:17	19:22	20:04	20:17	21:00	21:18	21:22	21:35	21:40	22:12	22:23	22:30							
204	19:40	19:54	20:04	20:17	20:22	21:04	21:17	22:00	22:20	22:24	22:37	22:42	23:14	23:25	23:32							
146	20:40			21:17	21:22	22:04	22:17	23:00	23:18	23:22	23:35	23:40	0:12	0:23	0:30							

Trains ne circulant pas les Dimanches et les jours fériés

Malgré la suspension de l'impression,
les journalistes sont toujours sur le terrain et l'accès
est gratuit à la presse citoyenne

La presse nationale aux premiers rangs sur tous les fronts

Sur le web ou en kiosques

Votre soutien, Notre avenir

La presse professionnelle,
antivirus contre l'infox



Portrait



Daniel Noboa

Le jeune président équatorien en guerre contre le crime organisé

Discours brefs, regard ferme et toujours escorté par un imposant dispositif de sécurité, Daniel Noboa, 37 ans, a été réélu dimanche après un premier court mandat sous le signe de la lutte contre les groupes criminels dans un pays rongé par le narcotrafic.

Juché sur un char militaire



Juché sur un char militaire vêtu d'un gilet et d'un casque pare-balles, Daniel Noboa se plaît à lancer des avertissements aux criminels dans les zones les plus dangereuses du pays

vêtu d'un gilet et d'un casque pare-balles, il se plaît à lancer des avertissements aux criminels dans les zones les plus dangereuses du pays. Tout comme à apparaître sur Instagram en tenue sportive, avec une guitare acoustique, chantonnant en anglais.

Alors qu'il n'avait qu'une maigre expérience en politique, il avait créé la surprise en devenant à 35 ans le plus jeune président de l'histoire de l'Équateur.

Mais "rien ne se résout en un an", répète depuis celui qui promet de redoubler d'efforts pour endiguer la violence liée au trafic de drogue dans un Équateur autrefois havre de paix, devenu point d'expédition de la cocaïne vers les États-Unis et l'Europe.

Les narcotrafiquants "n'ont jamais imaginé que-je pourrais-leur déclarer la guerre", a-t-il déclaré au New Yorker en juin.

Fils d'un magnat de la banane qui a tenté sans succès cinq fois d'accéder à la présidence, le dirigeant millionnaire est né aux États-Unis et diplômé d'universités étrangères prestigieuses.

Daniel Noboa a été élu en octobre 2023 pour mener

jusqu'à son terme, en mai prochain, le mandat de Guillermo Lasso. L'ex-président avait dissout le Parlement et déclenché des élections anticipées pour éviter d'être destitué par une procédure parlementaire pour corruption.

Réélu dimanche pour quatre ans, M. Noboa évite les conférences de presse et les interviews, mais se prête volontiers aux selfies avec ses partisans.

Au court de son bref premier mandat, il a conquis des soutiens grâce à une spectaculaire offensive contre le narcotrafic, marquée par l'envoi de militaires dans les rues et dans les prisons où il a exhibé des détenus à moitié dévêtus, ce qui lui a valu des comparaisons avec son homologue salvadorien Nayib Bukele.

Comme au Salvador, il est critiqué par des organisations de défense des droits humains pour les états d'urgence prolongés dans plusieurs régions du pays et des soupçons de bavures de la part des forces de l'ordre. En décembre, la justice équatorienne a ordonné la détention provisoire de 16 soldats soupçonnés d'avoir tué quatre jeunes âgés

de 11 à 15 ans à Guayaquil (ouest), un épisode qui a saisi d'effroi le pays.

S'il s'attribue le mérite d'avoir réduit un taux d'homicide record de 47 pour 100.000 habitants en 2023, à 38 en 2024, l'Équateur reste toutefois confronté à l'une des périodes les plus sanglantes de son histoire récente.

Dans la dernière ligne droite, il a cherché l'appui du président américain Donald Trump dans la lutte contre le crime et n'écarte pas le retour de bases militaires étrangères, actuellement interdites par la loi.

Il a également annoncé une alliance avec Erik Prince, fondateur de l'entreprise américaine controversée de sécurité Blackwater, dont le personnel a tué ou blessé des dizaines de civils en Irak.

"Nous avons besoin de plus de soldats pour gagner cette guerre (...) 70% de la cocaïne mondiale transite par l'Équateur, nous avons besoin de l'aide des forces internationales", a-t-il déclaré à la BBC.

Ses relations avec les gouvernements de gauche sont tendues. Avec le Mexique, il a rompu les liens diplomatiques après avoir ordonné

une incursion policière dans son ambassade à Quito pour capturer l'ancien vice-président Jorge Glas, condamné pour corruption.

Bien qu'il se dise de centre-gauche, Daniel Noboa a triomphé avec le soutien d'une partie de la droite.

"Il appartient aux grandes familles de l'oligarchie équatorienne et représente la bourgeoisie conservatrice du pays", souligne auprès de l'AFP Christophe Ventura, spécialiste de l'Amérique latine à l'Institut de relations internationales et stratégiques (IRIS).

Durant les rassemblements, ses partisans font la queue pour obtenir une des nombreuses images imprimées à taille réelle de leur idole, qui lui valent le surnom de "président en carton" dans les rangs de l'opposition.

Collectionneur de piments, athlétique et tatoué, il se passionne également pour les voitures, les chevaux et les guitares, selon ses proches.

Marié à l'influenceuse Lavinia Valbonesi, avec laquelle il a deux enfants, ce fervent catholique a également une fille née d'un premier mariage.

Sport

Premier League : Liverpool et Newcastle répondent présent



Liverpool a dû attendre les dernières minutes pour battre West Ham (2-1) et reprendre ses treize points d'avance sur Arsenal, dimanche lors de la 32e journée du championnat d'Angleterre, marquée par la large victoire de Newcastle contre Manchester United (4-1) et une nouvelle grosse contre-performance de Chelsea contre Ipswich (2-2).

Le probable futur champion d'Angleterre a cru renouer avec l'élan irrésistible de sa première partie de saison face à West Ham (2-1), notamment dans une première période où les Reds ont montré de belles séquences. La passe

décisive de Mohamed Salah, en méforme depuis quelques semaines, restera l'un des bijoux de sa saison. Son extérieur de gauche a mis Luis Diaz en position idéale pour ouvrir le score (1-0, 18e).

Mais l'équipe d'Arne Slot a ensuite montré sa fatigue psychologique et physique, souvent observée depuis le début de l'année, forçant Alisson à deux arrêts décisifs face à Jared Bowen et Mohammed Kudus.

Une mésentente d'Andrew Robertson avec Virgil van Dijk, a permis aux Hammers d'égaliser (1-1, 86e) seulement trois minutes... avant une tête dé-

cisive du Néerlandais (2-1, 89e).

Les Reds pourraient être sacrés officiellement champions dès la prochaine journée, en cas de victoire à Leicester et de défaite d'Arsenal à Ipswich. Le timing le plus probable reste un sacre devant leur public face à Tottenham, le 27 avril, s'ils remportent leurs deux prochains matches.

Privés de leur entraîneur Eddie Howe, hospitalisé vendredi, les Magpies n'ont pas fait dans le détail contre Manchester United (4-1) et remporté une quatrième victoire de suite en championnat qui leur permet d'être quatrièmes, avec deux points de plus que le premier non-qualifiable pour la Ligue des champions, Chelsea, et un match en retard à disputer contre Crystal Palace, mercredi.

Dirigé par l'adjoint de Howe, Jason Tindall, qui devrait continuer d'assurer l'intérim cette semaine, Newcastle a progressivement accéléré à partir de la 20e minute puis trouvé l'ouverture grâce à Sandro Tonali (24e). Etouffé dans tous les compartiments, Manchester United a égalisé contre le cours du jeu grâce à Alejandro Garnacho (37e), mais a complètement explosé sur le plan défensif en seconde période et vu Harvey Barnes (49e et 64e) puis Bruno Guimarães (77e) régaler St James' Park.

Les Mancuniens, désormais quatorzièmes, n'avaient jamais encaissé quatre buts en championnat cette saison, et aborderont fébrilement leur match retour de Ligue Europa contre Lyon, jeudi (aller 2-2).

Avec 1 point sur 6 pris contre Ips-

wich, déjà promis à la relégation, Chelsea a déjà une idée de l'explication qui pourra être avancée en fin de saison au moment du bilan comptable, s'il échoue de nouveau à se qualifier pour la Ligue des champions.

Battu 2-0 lors de la phase aller, Chelsea a été pris en défaut deux fois dans la première demi-heure, d'abord avec une frappe lointaine de Julio Enciso, pleine lucarne (1-0, 19e), puis un oubli par Marc Cucurella de Ben Johnson au second poteau (2-0, 31e). Un but contre son camp d'Axel Tuanzebe a remis les Blues dans le match au retour des vestiaires (2-1, 46e), mais il a fallu attendre la 79e minute pour voir Jadon Sancho égaliser (2-2).

Signe des difficultés offensives depuis quelques semaines, l'équipe d'Enzo Maresca n'avait plus marqué deux buts en championnat depuis le 25 février, contre un autre reléguable, Southampton (4-0). L'avant-centre Nicolas Jackson n'a quant à lui pas marqué une seule fois depuis la mi-décembre.

Sixièmes avec 54 points, les Londo-niens voient Aston Villa revenir au même niveau, avec une différence de buts inférieure. Le calendrier des six dernières journées n'incite pas à l'optimisme puisqu'ils rencontreront trois équipes du haut de tableau (Liverpool, Newcastle et Forest).

A quatre jours de son match retour de quart de finale d'Europa League à Francfort (aller 1-1), Tottenham ne s'est pas rassuré avec une nouvelle défaite sur le terrain de Wolverhampton (4-2), la quatrième de suite à l'extérieur.

Liga : Le Real Madrid s'en sort face à Alavés

Réduit à dix après l'expulsion de Kylian Mbappé, le Real Madrid s'est imposé dans la douleur dimanche au terme d'un match tendu face à Alavés (1-0) grâce à un but d'Eduardo Camavinga, et reste à quatre longueurs du leader FC Barcelone.

Le Real (2e, 66 points), qui restait sur deux défaites de suite face à Arsenal (3-0) et Valence (2-1), a stoppé l'hémorragie en renouant avec le succès, mais a probablement perdu Mbappé, son meilleur buteur, pour plusieurs rencontres en raison d'un geste très dangereux.

L'attaquant français, d'abord seulement averti, a écopé d'un carton rouge logique à la 38e minute de jeu après l'intervention de la VAR pour une énorme semelle sur l'Espagnol Antonio Blanco, laissant ses coéquipiers disputer le reste de la rencontre à dix, alors qu'ils venaient d'ouvrir le score sur une frappe du gauche de Camavinga (34e, 1-0).

Mbappé, qui s'était plaint à plusieurs reprises de fautes non sifflées face à une équipe

basque souvent à la limite dans l'engagement, pourrait ainsi manquer plusieurs matches décisifs dans cette fin de saison, contre l'Athletic Bilbao, dimanche prochain, Getafe ensuite, et surtout la finale de la Coupe du Roi face au FC Barcelone le 26 avril.

"Kylian n'est pas un gars violent, il a demandé pardon, il est conscient de l'erreur qu'il a commise. C'est sûr que c'est un geste qui mérite le carton rouge, et il en a payé les conséquences", a réagi en conférence de presse Davide Ancelotti, le fils et adjoint de Carlo, suspendu.

"Je crois que les nombreuses petites fautes qu'il a subies ont entraîné cette réaction, qui n'est évidemment pas la bonne façon de réagir. Je ne justifie rien, mais je pense que c'est l'explication (de ce geste, NDLR)", a-t-il ajouté.

Cette rencontre tendue s'est terminée à dix contre dix, alors que les locaux poussaient pour égaliser, après un deuxième rouge sorti

par l'arbitre pour l'Espagnol Manu Sanchez, lui aussi coupable d'un mauvais geste (70e).

Les Madrilènes ont souffert pendant une bonne partie de la seconde période mais sont parvenus à conserver leur avantage grâce à leur gardien Thibaut Courtois, à nouveau impérial sur sa ligne.

Il en faudra cependant bien plus mercredi pour espérer réaliser l'impossible et renverser Arsenal en quarts de finale retour de la Ligue des champions.

Plus tard dans la soirée, Villarreal (5e, 51 points avec un match en retard) a frappé un grand coup dans la course à l'Europe en allant s'imposer (2-1) sur la pelouse de son poursuivant, le Betis Séville (6e, 48 points), grâce à son champion d'Europe espagnol Ayoze Pérez, passeur pour l'espoir français Thierno Barry (26e), puis buteur (48e).

Mené 1-0 sur sa pelouse, l'Athletic Bilbao (4e, 57 points) a lui renversé le Rayo Vallecano (10e, 40 points) pour s'imposer finalement 3-

1, avec un doublé du milieu espagnol Oihan Sancet (58e s.p., 90e+4) et un autre but de Nico Williams (80e).

L'Atlético Madrid d'Antoine Griezmann (3e, 60 points avec un match de retard), éliminé de toutes les autres compétitions, devait recevoir hier la lanterne rouge Valladolid (20e, 16 points) en clôture de cette 31e journée.

Ligue des champions

Deux matches comptant pour les quarts de finale retour de la Ligue des champions sont prévus ce soir à partir de 20h00. Il s'agit de la confrontation Aston Villa-Paris Saint-Germain et de la rencontre Borussia Dortmund-FC Barcelone.

Lors des matches aller, les Parisiens s'étaient imposés sur le score de 3 à 1, tout comme les Catalans vainqueurs sur le large score de 4 à 0

CAN U17 : Les Lionceaux de l'Atlas à un pas de la finale



Impressionnants depuis le début de la compétition, les Lionceaux de l'Atlas espèrent continuer sur leur lancée et franchir un pas de plus vers le titre de la Coupe d'Afrique des nations (CAN U17) quand ils affronteront la Côte d'Ivoire en demi-finale, mardi (20h00) au stade El Bachir à Mohammedia.

Les poulains de Nabil Baha, qui ont décroché leur billet pour le carré d'As avec brio, en venant à bout de l'Afrique du Sud par 3 buts à 1, ne veulent pas s'arrêter en si bon chemin d'autant plus qu'ils ne sont qu'à deux matchs du sacre.

Face aux Éléphantaux, ils seront, comme à l'accoutumée, poussés par un leur public, qui répond toujours présent, apportant un soutien précieux aux joueurs de l'équipe nationale.

Certes, leur tâche ne sera pas facile, mais les Lionceaux ont démontré au fil des rencontres qu'ils ont le talent et la maturité nécessaires pour relever tous les défis et poursuivre leur dynamique victorieuse jusqu'au titre.

Brillants défensivement (1 seul but concédé) et offensivement (11 buts marqués), ils auront toutes les armes pour l'emporter face aux Ivoiriens et se hisser en finale.

Pour ce faire, le coach national Nabil Baha peut compter sur plusieurs joueurs de grande qualité à l'instar de Iliès Belmokhtar, Abdellah Ouazane, Ziad Baha, Driss Ait Cheikh, ou encore le gardien Chouaib Bellaouach, élu dans le Onze-type de la phase de groupes de la CAF.

Très solide depuis le début de la compétition,

le dernier rempart de l'équipe nationale U17, issu de l'Académie Mohammed VI de football, incarne remarquablement la formation de haut niveau dispensée par cette structure de référence.

Trois autres joueurs, issus de l'Académie Mohammed VI, figurent dans l'effectif de l'équipe nationale disputant cette CAN, à savoir le gardien de but Soufiane El Idrissi, le défenseur Ilyass Hidaoui et l'attaquant Adam Jout.

Ces joueurs illustrent les grands efforts consentis par le Royaume dans le domaine de la formation footballistique, comme en témoigne le modèle réussi de l'Académie Mohammed VI qui contribue considérablement au rayonnement du football national en faisant émerger des générations de footballeurs talentueux.

Et les exploits des différentes sélections nationales sur les scènes continentale et internationale ne font que le confirmer.

Pour sa part, l'adversaire du Maroc en demies, la Côte d'Ivoire, aborde ce match crucial avec le moral gonflé à bloc après avoir éliminé en quarts le tenant du titre, le Sénégal, aux tirs au but 5-3 (temps réglementaire 0-0).

Meilleure attaque en phase de groupes avec 10 buts, dont 6 pour le seul Alyhno Haidara, l'équipe ivoirienne a de nombreux atouts à faire valoir et repose sur un collectif bien organisé et discipliné tactiquement.

L'équipe nationale doit ainsi sortir le grand jeu pour écarter la Côte d'Ivoire et avancer sereinement dans la quête du sacre continental.

L'autre demi-finale opposera le Burkina Faso au Mali, mardi à 17h00 au stade Larbi Zaouli à Casablanca.

CAN U20 : Le Maroc dans le groupe B avec le Nigeria, la Tunisie et le Kenya

La sélection marocaine des moins de 20 ans de football a hérité du groupe B de la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) de la catégorie (Egypte-2025), au terme du tirage au sort, effectué dimanche au Caire. Le groupe B de cette compétition continentale, qui se tiendra du 27 avril au 18 mai prochain, comprend outre le Maroc, champion d'Afrique en 1997, les sélections du Nigeria, de la Tunisie et du Kenya. Le groupe A se compose de l'Égypte, pays hôte, de la Zambie, du Sierra Leone, de l'Afrique du Sud et de la Tanzanie, alors que la poule C est formée du Sénégal, champion en titre en 2023, de la République centrafricaine, de la RD Congo et du Ghana. À l'issue de la phase de groupes, les deux premières équipes de chaque poule ainsi que les deux meilleurs troisièmes se qualifieront pour les quarts de finale, et la compétition se poursuivra sous un format à élimination directe. Les quatre meilleures équipes obtiendront leur qualification pour la Coupe du monde U-20 de la FIFA 2025, qui se déroulera au Chili du 27 septembre au 19 octobre 2025. Le tirage au sort de cette compétition a été refait, après que la Confédération africaine de football ait annoncé le 27 mars dernier, l'attribution des droits d'organisation de la Coupe d'Afrique des nations U20 2025 à l'Association égyptienne de football (EFA) et au gouvernement égyptien, après le retrait de la Côte d'Ivoire pour des circonstances imprévues.

Le Maroc avait poigné son ticket pour la phase finale après avoir terminé en tête des qualifications de la zone UNAF, organisées dans la ville égyptienne de Suez, en novembre dernier.

Botola Pro D2

Voici les résultats de la 22ème journée de la Botola Pro D2 de football:

CAK-KAC : 0-0
WAF-USYM : 2-3
OD-CAYB : 1-1
SM-RCOZ : 1-1
USMO-KACM : 0-2
RAC-JSM : 1-1
CJBG-MCO : 1-1
OCK-RBM : 0-0
Classement
1-KACM : 44 pts
2-RBM : 37 pts
3-USYM : 35 pts
4-OD : 34 pts
5-SM : 32 pts
6-USMO : 31 pts
7-CJBG : 28 pts
8-RAC : 27 pts
9-WAF : 26 pts
KAC : 26 pts
11-CAK : 25 pts
JSM : 25 pts
13-CAYB : 22 pts
MCO : 22 pts
15-OCK : 29 pts
16-RCOZ : 17 pts

Futsal

L'équipe du Maroc A de futsal a remporté le tournoi international organisé par la Fédération Royale marocaine de football (FRMF), après sa victoire contre l'équipe portugaise, en finale jouée dimanche au Complexe Mohammed VI de football à Maâmora (près de Salé).

Les hommes de Hicham Dguig se sont imposés par 6 buts à 3. Les buts des Lions de l'Atlas ont été inscrits par Ismaïl Amazzal (3 buts), Soufiane Charraoui, Othman Idrissi et Anass Dahani.

Basket/BAL

Le FUS de Rabat a perdu face à Al-Itihad d'Alexandrie par 74 points à 98, mais garde ses espoirs pour les play-offs, dimanche à la salle couverte du Complexe sportif Prince Moulay Abdellah de Rabat, lors de son 6ème et dernier match de la Conférence de Kahlari, première étape de la Ligue africaine de basketball (BAL).

À l'issue de cette Conférence inaugurale, le club rbati termine troisième au classement, avec deux victoires, derrière son adversaire du jour, Al-Itihad premier avec six victoires et Rivers Hoopers du Nigeria, qui a remporté son dernier match contre le Stade Malien (79 - 59) et pointe à la deuxième place avec quatre victoires.

Le FUS devra ainsi attendre la Conférence du Sahara, prévue du 26 avril au 4 mai à Dakar, et la Conférence du Nil, du 17 au 25 mai à Kigali, avant que les deux meilleurs troisièmes éligibles aux play-offs ne soient connus.

Botola Pro D1

L'ASFAR conforte son statut de dauphin

L'ASFAR s'est imposée par 1 but à 0 face à l'Union de Touarga, dimanche en match de la 26ème journée de la Botola Pro D1 "Inwi" de football.

Le but des Militaires a été inscrit par Abdelfettah Hadraf à la 35e minute de jeu.

Cette victoire permet à l'ASFAR de consolider sa place de dauphin en portant son actif à 48 points, alors que l'UTS est 11e avec 31 unités, ex aequo avec l'Itihad de Tanger.

De son côté, le Hassania d'Agadir, qui recevait à Berrechid, s'est imposé face à la Renaissance de Berkane par 2 buts à 0.

Les buts de la rencontre ont été inscrits par Jamal Chemakh (1-ère) et Kati Katulondi (24e).

Grâce à cette victoire, le HUSA porte son actif à 29 points, à la 13e place, alors que la RSB, dorée et déjà assurée du titre, est en tête du classement avec 60 points.

Concours officiel de saut d'obstacles 3* de la Garde Royale à Tétouan

Le cavalier Abdeslam Bennani Smires décroche le Grand Prix de SM le Roi Mohammed VI



Le cavalier Abdeslam Bennani Smires a décroché, dimanche, le Grand Prix de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, épreuve phare du Concours officiel de saut d'obstacles 3* de la Garde Royale, organisé sous le Haut Patronage de SM le Roi Mohammed VI.

Lors de cette compétition, organisée à la carrière Hipica de Tétouan, Abdeslam Bennani Smires, montant "Hush Hush", a remporté cette épreuve qui s'est déroulée en deux manches, après avoir bouclé le parcours sans faute en 44 sec 48/100e.

Le cavalier Ghali Boukaa s'est, quant à lui, adjugé la 2ème place, en montant "Chester N", en un temps de 44 sec 60/100e, avec un sans faute,

tandis que la troisième place a été remportée par Florent Jeannin montant "Chica De Bourguignon Z", qui a réalisé un chrono de 45 sec 66/100e.

Après le terme de cette épreuve, le président de la Fédération Royale marocaine des sports équestres (FRMSE), Moulay Abdellah Alaoui, accompagné du Général de Division Abdelaziz Chatar, Commandant la Garde Royale, et du wali de la région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, a procédé à la remise des prix aux cavaliers qui ont occupé les premières places, en présence de personnalités civiles et militaires.

Dans une déclaration à la MAP, Abdeslam Bennani Smires a exprimé sa joie d'avoir remporté le Grand Prix de SM le Roi Mohammed VI, ajoutant: "C'est un grand jour dans ma carrière, et cela est dû à la concentration et à l'harmonie avec le cheval pendant la compétition".

Après avoir remercié les membres de son équipe, qui ont grandement contribué à ce résultat, il a précisé que "la compétition était difficile et le niveau était élevé, grâce à la participation de champions comme Ghali Boukaa et Florent Jeannin, ce qui témoigne du développement continu des sports équestres au Maroc, fruit des efforts de la Fédération royale marocaine des sports équestres".

Au programme de ce Concours de trois jours, organisé sous l'égide de la FRMSE, figuraient 19 épreuves, avec la participation de 114 cavaliers montant 202 chevaux.

Ghali Boukaa remporte le Prix de SAR le Prince Héritier Moulay El Hassan

Le cavalier Ghali Boukaa a remporté le Prix de SAR le Prince Héritier Moulay El Hassan, dans le cadre du Concours officiel de saut d'obstacles 3* de la Garde Royale, organisé dimanche à Tétouan, sous le Haut Patronage de SM le Roi Mohammed VI.

Lors de cette compétition, organisée à la carrière Hipica de Tétouan, Ghali Boukaa, montant le cheval "Kiss Me Blue PS", a bouclé le parcours sans faute en 63 sec 27/100e.

Ghali Boukaa s'est également adjugé la 2ème place, montant "Goldeneye Des Court" (65 sec 75/100e, sans faute).

La 3ème place de cette épreuve, qui s'est déroulée en une seule manche, est revenue à Badr Khiaït montant "Numax", qui a réalisé un chrono de 66 sec 55/100e (sans faute).

Des poissons introduits dans un lac de montagne dès le 7^{ème} siècle

Les Wisigoths aimaient déjà taquiner la truite dans les Pyrénées, selon une étude publiée mardi montrant que l'introduction humaine de poissons dans les lacs de haute montagne a débuté dès le 7^e siècle.

Ces lacs sont "naturellement dépourvus de poissons" car "ils se sont formés par l'érosion glaciaire, et la plupart étaient isolés des colonisations de poissons par des cascades", rappelle Jordi Catalan, écologue au Centre de recherche écologique et d'applications forestières (CREAF) de l'Université de Barcelone.

Leur présence est donc due à l'homme et "connaître la période et les lieux de ces introductions" présente à la fois un intérêt historique et pour la conservation de la nature, "afin d'évaluer leur influence potentielle sur la répartition d'autres organismes" comme les amphibiens et certains grands insectes, explique à l'AFP le chercheur, coauteur de l'étude publiée dans Nature Communications.

Lui et ses collègues se sont intéressés au cas du lac Redon, situé dans les Pyrénées centrales espa-

gnoles, à 2.240 mètres d'altitude.

Difficile d'accès, l'étendue d'eau de 24 hectares est isolée du réseau fluvial par une cascade abrupte de 100 mètres de haut. C'est pourtant un paradis pour les pêcheurs, avec une population actuelle de 60.000 truites brunes.

En Europe, les premiers documents historiques témoignant de l'empoissonnement des lacs de montagne datent des 14^e et 15^e siècles.

La plupart de ces écrits sont liés aux droits d'utiliser certains lacs pour la pêche et le commerce, "montrant une utilisation socioéconomique avancée de ces terres de haute montagne", souligne l'étude.

Or, des preuves archéologiques montrent que les alentours du lac Redon étaient utilisés pour l'exploitation minière et l'agriculture depuis la fin de l'époque romaine. Et les Pyrénées centrales ont connu une période de "splendeur économique et culturelle" aux 12^e et 13^e siècles, comme en "témoigne le développement de l'art roman dans les villes des vallées", note l'étude.

Avec une utilisation des terres dans la région qui a atteint une "intensité



exceptionnelle par rapport à toute autre période après le Moyen-Age".

"Par conséquent, on pourrait s'attendre à ce que l'introduction des poissons dans le lac (Redon) ait eu lieu à tout moment" dans cet intervalle, avance l'étude.

Mais à l'époque, la culture de l'écriture et de la préservation des documents ne s'était pas répandue en Europe. Et il n'existe pas de vestiges archéologiques permettant de dater l'empoissonnement du lac Redon. Pour résoudre l'énigme, les

chercheurs ont eu recours à la paléolimnologie, une discipline qui étudie les lacs anciens en analysant les sédiments accumulés au fond de ces plans d'eau.

Ils ont analysé une carotte de sédiments de 30 centimètres de long, couvrant une période de 3.200 ans. Mais aucun ADN de poisson n'y avait été préservé.

Les scientifiques sont donc parvenus en quête de traces d'organismes plus petits et potentiellement plus abondants dans l'échantillon pouvant attester de la présence de pois-

sons: leurs parasites.

En particulier, Ichtyobodo, un micro-organisme vivant sur la peau et les branchies des poissons. Ils ont détecté des traces d'ADN ancien de ces organismes dès le 7^e siècle, puis régulièrement à partir du 9^e siècle, ce qui coïncide avec l'utilisation extensive des montagnes environnantes pour le pâturage de moutons à l'époque romaine tardive et wisigothique.

"Le lac n'est pas loin d'un passage en montagne qui était autrefois utilisé pour transporter du poisson frais depuis certaines vallées voisines du versant espagnol vers des villes du versant français. Cette activité commerciale pourrait être plus ancienne que ne l'indiquent les documents, et le lac aurait pu en faire partie", avance M. Catalan, sans exclure des "introductions non intentionnelles".

En utilisant la technique consistant à rechercher des parasites de la truite dans les sédiments, "il est probable que l'on trouve des preuves d'introductions plus anciennes dans des lacs situés à plus basse altitude et plus facilement accessibles", juge-t-il.

Recettes

Poulet frit, sauce au fromage

Ingrédients :

Poulet mariné
500 ml (2 tasses) de lait
60 ml (1/4 tasse) de jus de citron
10 ml (2 c. à thé) d'estragon séché
5 ml (1 c. à thé) de poudre d'ail
5 ml (1 c. à thé) de poudre d'oignon
5 ml (1 c. à thé) de sel
1 kg (2,2 lb) de hauts de cuisses de poulet désossés et sans la peau (environ 12 hauts de cuisses)

Panure

450 g (3 tasses) de farine tout usage non blanchie
15 ml (1 c. à soupe) d'estragon séché
15 ml (1 c. à soupe) de poudre d'ail
15 ml (1 c. à soupe) de poudre d'oignon
15 ml (1 c. à soupe) de flocons de piment broyé
15 ml (1 c. à soupe) de poivre noir moulu
5 ml (1 c. à thé) de sel
Huile végétale, pour la friture

Sauce au fromage

30 ml (2 c. à soupe) de beurre
2 gousses d'ail, hachées
30 ml (2 c. à soupe) de farine tout usage non blanchie
375 ml (1 1/2 tasse) de lait
300 g (11 oz) de fromage à pâte ferme à croûte lavée, sans la croûte et râpé
1 piment jalapeño, épepiné ou non, haché
2,5 ml (1/2 c. à thé) de poivre noir moulu

Préparation :

Poulet mariné
Dans un bol, mélanger tous les ingrédients. Laisser macérer 30 minutes ou réfrigérer jusqu'à 24 heures.

Panure

Préchauffer l'huile de la friteuse à 165 °C (325 °F). Placer une grille sur une plaque de cuisson ou la tapisser de papier absorbant.

Entre-temps, dans un grand bol, mélanger la farine avec les épices et le sel. Égoutter le poulet et le placer sur une deuxième plaque de cuisson. Conserver la marinade.

Enrober un morceau de poulet à la fois dans le mélange de farine. Secouer pour retirer l'excédent. Tremper dans la marinade. Égoutter et enrober de nouveau dans le mélange de farine. Secouer pour retirer l'excédent. Réserver



sur une autre plaque de cuisson.

Frire 4 morceaux à la fois dans l'huile de 8 à 10 minutes, selon l'épaisseur du poulet ou jusqu'à ce qu'un thermomètre inséré au centre d'un morceau indique 82 °C (180 °F). Attention aux éclaboussures. Égoutter sur la plaque avec la grille. Réserver les morceaux frits au chaud (dans un four préchauffé à 95 °C/200 °F) le temps de cuire le reste du poulet.

Sauce au fromage

Dans une casserole à feu moyen, fondre le beurre avec l'ail. Ajouter la farine et poursuivre la cuisson 30 secondes en remuant au fouet. Ajouter le lait en fouettant. Porter à ébullition et laisser mijoter doucement 2 minutes ou jusqu'à ce que le mélange épaississe. Saler. Retirer du feu.

Ajouter la moitié du fromage, le piment et le poivre dans la béchamel en remuant jusqu'à ce que le fromage soit complètement fondu. Réchauffer à feu doux, au besoin, sans faire bouillir. Ajouter le reste du fromage dans la béchamel chaude au moment de servir pour que le fromage forme des fils et s'étire quand on y trempe le poulet.

Servir le poulet frit avec la sauce au fromage chaude. Accompagner d'une salade, si désiré.

Les bénéficiaires du revenu universel ne travaillent pas moins

Une meilleure qualité de vie et d'avantage d'argent sans renoncer à travailler : ce sont les conclusions, largement positives, d'une expérimentation du revenu universel en Allemagne supervisées par des économistes et présentées mercredi.

Pendant trois ans, de juin 2021 à mai 2024, une centaine de personnes ont reçu sans conditions un revenu net de 1.200 euros par mois, un projet de l'organisation Mein Grundeinkommen (mon revenu de base).

Il s'agit de la "plus grande étude initiée par la société civile sur le revenu de base au monde", affirme dans un communiqué mardi la structure privée berlinoise.

Celle-ci a coordonné le projet avec l'institut allemand de recherche économique DIW et plusieurs universités européennes.

L'étude s'est concentrée sur des actifs âgés de 21 à 40 ans disposant d'un salaire mensuel de 1.100 à 2.600 euros.

Fait le plus saillant: le revenu sans conditions ne favorise ni l'abandon de l'emploi ni une réduction du temps de travail hebdomadaire.

Pendant l'expérimentation, 90% des personnes ont travaillé en moyenne 40 heures par semaine, soit autant que dans le groupe

"contrôle" utilisé pour la comparaison. L'étude permet "de se confronter à certains clichés et stéréotypes, comme celui d'une « société du hamac+ » où le revenu universel inciterait à l'oisiveté, commente le DIW.

Les personnes mettent de côté plus d'un tiers du revenu de base, ce qui porte l'épargne mensuelle à 779 euros par mois, plus du double qu'en temps normal.

Si bien qu'à la fin de l'étude, seulement 13% des personnes disposent d'un patrimoine inférieur à 10.000 euros, contre 50% au début. Dans le groupe de contrôle, cette part s'élève à 27%.

Les dépenses de consommation concentrent près de la moitié des 1.200 euros, et on constate aussi une hausse des dons à la famille, aux amis et aux œuvres caritatives.

Enfin, les effets sur la santé mentale, la qualité de sommeil et le temps libre sont également positifs.

Le DIW reconnaît certaines limites de l'étude, comme le nombre peu élevé de participants, sa durée ou l'impact de l'inflation sur les données.

"Le revenu universel ne stabilise pas seulement les individus, mais peut rendre notre société et notre économie viables", revendique Klara Simon, cheffe de projet à Mein Grundeinkommen.

Un temps débattu par les partis de gauche et centre gauche allemands, le revenu universel n'est plus d'actualité en Allemagne, après la victoire des conservateurs aux élections législatives qui veulent au contraire augmenter le temps de travail et durcir le système d'allocation chômage.

